LE PEUPLE
COURRIER DU · SUD

CAHIER A 76e année, Série D, Vol. 4 No. 3 — Mercredi 21 janvier 1976 — Prix: 30 CENTS

L'U.P.I.U. veut regrouper tous les forestiers canadiens oeuvrant sur le côté américain

par Claude MARCHAND

S'il n'en tient qu'au Syndicat International des Travailleurs de Papier Uni (U.P.I.U.), qui regroupe déjà quelque 250,000 travailleurs des moulins de papier aux Etats-Unis, tous les travailleurs de la forêt qui oeuvrent sur le côté américain, qu'ils soient américains ou canadiens, seront intégrés à ce puissant syndicat dans un proche avenir.

C'est ce qu'ont expliqué trois représentants de l'U.P.I.U., MM. Onil Rossignol, Patric Trépanier et Gary Cook, aux quelques travailleurs forestiers venus les rencontrer lors d'une réunion d'information qu'ils ont tenue dimanche dernier en après-midi à Lac Frontière.

Finis la violence, le brûlage de machinerie et autres taponnages comme ce fut le cas dernièrement dans le nord du Maine alors que des petits groupes d'américains insatisfaits de leurs conditions de travail ont voulu chasser les Canadiens et les renvoyer chez-eux, ont déclaré les représentants syndicaux. La force de production de matières ligneuses est au Canada; ce sont les Canadiens qui sont les meilleurs bûcherons, ont-ils reconnu volontiers. Il paraît donc normal et souhaitable d'intégrer les travailleurs forestiers de toutes les compagnies qui opèrent en milieu américain dans une union qui puisse leur faire avoir les mêmes droits que les forestiers américains au niveau des conditions salariales, fond de pension, assurance collective et des contrats de travail.

Comme très peu de travailleurs forestiers se sont rendus à la réunion de dimanche à Lac Frontière, faute d'une information appropriée, une autre réunion identique a été prévue pour samedi le 7 février prochain à la salle paroissiale de St-Juste. C'est d'ailleurs à St-Juste et Daaquam qu'on trouve les plus forts contingents de travailleurs forestiers.

Des assemblées similaires ont eu lieu à date dans plusieurs localités du Maine, à St-georges de Beauce, et d'autres se tiendront dans plusieurs municipalités à ras la frontière canado-américaine jusqu'au Nouveau-Brunswick afin que, selon les représentants de l'U.P.I.U., tous les travailleurs forestiers canadiens qui évoluent sur le côté américain puissent être représentés et organisés par le Syndicat International des Travailleurs de Papier Uni.



Trois représentants de l'U.P.I.U., de gauche à droite MM Gary Cook, Onil Rossignol et Patric Trépanier, ont commencé le recrutement des travailleurs forestiers canadiens comme membres de leur syndicat.
[C.M. Peuple-Courrier]

Une erreur les fait presque millionnaire



La famille Blouin: ce sont de gauche à droite M. Gilles Michaud et son épouse Lise [Blouin], M. Georges Blouin et son épouse Monique, ainsi que Sylvie et André Blouin.
[C.M. Peuple-Courrier]

(C.M.) Mme Monique Blouin, du 45 rue Principale à Berthier-sur-Mer, et sa fille Sylvie, étudiante âgée de 15 ans, ont raflé l'une et l'autre le gros lot du tirage de la Loto Perfecta du 12 janvier dernier; ce qui a rapporté à chacune la somme de $377,490.30, pour un montant total de $754,980.60.

M. Georges Blouin a toujours été un véritable mordu des billets de toutes sortes sur lesquels il inscrit alternativement son nom, celui de son épouse et ceux de ses enfants Lise, André et Sylvie. Chaque semaine il en achète pour au moins une trentaine de dollars.

Cette fois-là, distrait, il s'est trompé et a inscrit les mêmes chiffres dans le même ordre sur deux billets différents, le premier au nom de son épouse et le second au nom de sa fille. Erreur des plus bénéfiques, il va sans dire, quand on considère l'heureux résultat.

Rencontrés à leur domicile vendredi soir dernier, les époux Blouin ont manifesté l'intention de ne pas changer du jour au lendemain leur régime de vie. En plus de garder des pensionnaires chez-eux, ils ont toujours été dans le commerce; elle, comme vendeuse itinérante de lingerie, s'est monté une bonne clientèle qu'elle entend conserver un certain temps; lui, il tient une accomodation (mini restaurant) tout en vaguant aux divers travaux ménagers.

On n'ambitionne pas d'acquérir des entreprises ni même d'investir là-dedans, a déclaré Mme Blouin; nous allons plutôt répartir ces argents dans différents établissements bancaires et profiter des substantiels montants d'intérêt. On verra aussi à ce que nos enfants soient bien établis afin d'assurer leur avenir, a renchéri M. Blouin.

Les négociations pourraient reprendre dans les prochains jours chez Bombardier

(J.P.O.) Les négociations pourraient reprendre des cette semaine entre la compagnie Bombardier et ses 325 employés manuels en grève depuis le 2 décembre dernier.

En effet, le médiateur spécial nommé par le ministère du travail la semaine dernière, M. CLaude Laurin, a convoqué les parties lundi en vue de céduler une séance de négociations dans les prochains jours.

Entretemps, les employés de Matériel de Transport Bombardier Ltée, affiliés à la CSN, entreprennent leur huitième semaine de grève. Un comité régional d'entraide est en voie d'être mis sur pied. Le comité servira d'abord à venir en aide aux grévistes de Bombardier, mais deviendra permanent de sorte qu'il pourra être utilisé par tous "les syndiqués en lutte" de la région et par tout citoyen qui étant dans le besoin, ne bénéficierait d'aucune aide gouvernementale.

Par ailleurs, au stade où en est arrivé la grève, la compagnie Bombardier ne pourra livrer, d'ici la fin du mois de juin, les 36 wagons de métro commandés par la CTCUM pour les Jeux Olympiques. Selon le directeur général de MTBL, M. Raymond Royer, après 30 jours de grève, on ne pourra reprendre le retard accumulé et seulement quelques uns des 36 wagons seront livrés à temps. Toutefois, la compagnie, qui avait instauré une cédule de travail accélérée, sera en mesure de respecter le délai final pour l'ensemble du contrat. Le contrat prévoit que les 423 wagons de métro seront finis de livrer en juin 1978. M. Royer a précisé que des wagons pourraient être livrés deux mois après la fin de la grève.

Nous n'avons pu, au moment de mettre sous presse, savoir si une séance de négociations avait été fixée entre les parties syndicale et patronale, car celles-ci étaient encore en réunion avec le médiateur spécial.

Forte augmentation de l'évaluation foncière à St-Pacôme

(J.P.O.) Le conseil municipal de St-Pacôme (village) a adopté le 9 janvier dernier, le budget de cette municipalité pour l'année financière 1976.

Ce budget équilibré est de l'ordre de $80,000 et comporte des hausses et diminutions dans les diverses taxes que perçoit la municipalité.

Le budget prévoit une baisse de la taxe foncière qui passe de 60 cents à 40 cents du cent dollars d'évaluation. Cette diminution n'est toutefois qu'apparente, car avec le nouveau rôle d'évaluation scientifique, les propriétés seront évaluées à leur valeur réelle, c'est-à-dire plus fortement que par le passé. Ainsi, l'évaluation imposable de la municipalité sera de $3,780,060, ce qui représente une augmentation de 66 pour cent. Les contribuables paieront donc autant de taxes en 1976, ce qui rapportera $15,152 à la municipalité soit $1,500 de plus que l'an dernier. A noter, qu'une partie de la taxe foncière, 20 pour cent, sera consacrée aux loisirs.

En ce qui a trait aux autres taxes, celle de l'enlèvement des ordures ménagères passera de $10 à $12, tandis que la taxe de locataires ne sera plus de 5%, mais de 4%. Le tarif pour l'opération d'un commerce demeurera le même soit $400. Notons que la municipalité ne perçoit pas de taxe d'eau, car les contribuables sont desservis par un entrepreneur privé. Le tarif varie présentement entre $55 et $90.

Les principales sources de revenus de la municipalité proviendront en 1976 de la taxe de vente ($20,000), de la taxe foncière ($15,152) et d'une subvention pour la construction du poste de pompiers ($15,000). Par ailleurs, les loisirs rapporteront $7000 et la taxe de locataires $3,050.

Au chapitre des dépenses, la construction de la caserne des pompiers vient au premier plan avec une dépense de $20,000. Suivent l'amélioration de la salle municipale ($10,000), l'enlèvement de la neige ($7,000), les loisirs ($7,000), l'entretien et l'amélioration des chemins $6,000, l'entretien du poste de pompiers ($6,000) et l'enlèvement des ordures ménagères ($4000).

Le budget de 1976 prévoit une diminution des dépenses de l'ordre de $7,370, tandis que les revenus augmenteront de $8,000. Notons que la municipalité de St-Pacôme n'a aucune dette. Cette situation financière enviable pourrait toutefois être modifiée au cours de l'année, car la municipalité devra probablement effectuer un important règlement d'emprunt pour financer la construction du poste de pompes et l'achat d'un nouveau camion auto-pompe.



Le feu a pris naissance dans un appartement situé à l'extrême gauche de la maison. Trois des six logements ne sont plus utilisables. Les locataires de l'édifice, prévenus par des étudiants qui rentraient chez-eux, ont eu le temps d'évacuer les lieux. [J.P.O.— PEUPLE—COURRIER]

Un incendie laisse plusieurs personnes sur le pavé à La Pocatière

(J.P.O.)— L'incendie partiel d'une maison à logements a laissé une vingtaine de personnes sans logis à La-Pocatière en fin de semaine dernière.

L'incendie s'est déclaré vers 2.00 heures, dans la nuit du 16 janvier, dans un appartement inoccupé à ce moment-là. Ce sont des étudiants qui, rentrant chez-eux, ont aperçu de la fumée. Ceux-ci ont essayé d'éteindre le feu, mais le foyer avait déjà trop pris d'ampleur. Ils ont alors alerté les autres locataires endormis pour qu'ils évacuent les lieux.

Dépêchés sur les lieux, les pompiers ont réussi, quelque temps plus tard, à circonscrire l'incendie de sorte qu'il ne s'est pas propagé à toute la maison appartenant à M. Jocelyn Lévesque. Le feu a toutefois ravagé trois des six logements, tandis qu'un autre a été détérioré par l'eau. Les dommages matériels sont estimés à plus de $5,000.

Selon le chef des pompiers de La Pocatière, le feu aurait pris naissance derrière une cuisinière et originerait d'une défectuosité électrique.

Réponse imprécise du Collège de Ste-Anne

(J.P.O.) La réponse du collège de Ste-Anne aux questions posées par le Cegep dans le cadre du projet de restructuration physique n'a pas été accueillie avec satisfaction par la direction de cette dernière institution.

C'est ce que nous apprenait, la semaine dernière, le coordonnateur de l'étude des solutions de rechange au Cegep, M. Pierre Bilodeau. On se souviendra que dans le cadre du projet de restructuration physique le Cegep avait demandé au collège privé de répondre à certaines questions dont la plus importante concerne les esces pouvant être mis à la disposition du Cegep pour fins d'une location.

Refusant de dévoiler le contenu de la réponse du collège avant que le conseil d'administration du Cegep en prenne connaissance, M. Bilodeau a toutefois affirmé que cette réponse n'est pas satisfaisante parce que trop imprécise et vague. Par exemple, le collège ne mentionnerait aucun chiffre concernant les espaces disponibles pour une location. On sait que le devis technique préparé par le ministère de l'Education prévoit que le Cegep aura besoin de $175,000 pieds carrés bruts de plancher et qu'il ne devra plus y avoir de services partagés entre les deux institutions.

Selon M. Bilodeau la réponse du collège est trop imprécise pour qu'on puisse entreprendre une étude régoureuse des coûts des diverses modalités d'aménagement. Les membres du conseil d'administration du Cegep se réunissaient hier soir et devaient prendre position face à cette situation.

Déficit accumulé de $242,196 pour l'hôpital Notre-Dame de Fatima

(J.P.O.) Les mesures annoncées par le ministre Claude Forget en vue de réduire l'accroissement des coûts dans les hôpitaux ne contribueront certes pas à améliorer la situation financière de l'hôpital Notre-Dame de Fatima à La Pocatière.

Bien que le conseil d'administration de cette institution ait récemment adopté un budget équilibré de $2,711,943 pour l'année 1976, ces prévisions budgétaires seront sensiblement réduites par l'application des nouvelles contraintes budgétaires préconisées par le ministère des Affaires Sociales.

Si on applique au budget de 1975 l'augmentation de 0.7% permise par ce ministère, le budget de l'hôpital sera en 1976, de l'ordre de $2,389,762, ce qui est nettement inférieur aux prévisions de l'institution.

Loin de couvrir les coûts d'opération pour l'année qui vient, cette faible augmentation de $16,612 ne permettra aucunement de réduire le déficit accumulé de l'hôpital. En 1975, ce centre hospitalier a enregistré un déficit de $140,000 auquel il faut ajouter celui de 1974 qui était de $102,196 et que le gouvernement a refusé de combler. L'hôpital Notre-Dame de Fatima entreprend donc l'année 1976 avec un déficit accumulé de $240,196 qui risque de s'accroitre en 1976.

Interrogé sur les contraintes budgétaires annoncées par le ministre Forget, la directrice générale de l'hôpital, soeur Malenfant, les a qualifiées d'inconcevables parce que le ministère demande aux hôpitaux d'éliminer le déficit de 1975 tout en refusant de combler ceux des années antérieures. Celle-ci trouve également ces mesures contradictoires avec l'objectif d'humanisation des soins déjà énoncé par M. Forget.

Toujours selon soeur Malenfant, la réduction budgétaire annoncée n'est pas de 2.5% mais bien de 7.5% parce que le ministère des Affaires Sociales ne comblera plus l'augmentation statutaire de 5% de la masse salariale des employés tel qu'indiqué dans les directives de l'Association des Hôpitaux de la Province de Québec.

Interrogée à savoir de quelle façon le conseil d'administration comptait réduire ses dépenses pour équilibrer son budget, la directrice générale a affirmé qu'à moins de faire des miracles, une telle chose s'avérait impossible. Pour ce faire, il faudrait fermer certains départements et le conseil d'administration s'y refuse ne voulant pas réduire les services de santé offerts à la population.

Signalons en terminant que le projet d'agrandissement de l'hôpital en vue de séparer la clinique externe de l'urgence, se trouve compromis par les nouvelles contraintes budgétaires. M. Forget a en effet annoncé que les projets dont le coût serait inférieur à $1 million devront être financés par les hôpitaux. Celui de l'hôpital Notre-Dame de Fatima est estimé à $700,000 et ne pourra sûrement être entièrement supporté par l'institution compte tenu de la conjoncture actuelle.

Le harcèlement reprend à la Régionale Pascal-Taché

(D.L.B.)— Après acceptation d'un certain nombre de principes tant au niveau des négociations provinciales qu'au niveau régional, le Syndicat des Enseignants de Pascal-Taché a décidé de prendre des orientations nouvelles lors d'une réunion du Conseil des délégués tenue le 15 janvier dernier à St-Jean Port-Joli.

C'est ainsi que depuis lundi dernier le harcèlement a repris dans certaines écoles de la Régionale. Les professeurs refusent toujours de faire de la suppléance et de la surveillance tout en retenant les rapports d'absences des élèves.

Toutefois, les enseignants ont décidé unanimement de ralentir au maximum l'action touchant les étudiants. M. Denis Leclerc, président du S.EP.T. nous signifiait vendredi dernier que les enseignants verront à multiplier les rencontres d'information avec les parents dans le but de leur expliquer le cheminement des négociations et leurs demandes. Ils seront de plus disponibles à rencontrer les administrateurs scolaires et les commissaires, pour clarifier la situation tendue qui semble persister depuis le début de la guerre des nerfs à la Régionale.

La lutte se poursuit donc, les enseignants maintiennent leurs demandes, et envisagent même d'autres possibilités d'action à compter de la fin février, date de leur droit de grève.

Neuf employés de la Menuiserie Tardif Inc. mis à pied

(D.L.B.) Neuf des treize employés d'ateliers de la Menuiserie Tardif Inc. de Montmagny sont sans travail depuis le 15 décembre dernier; cependant que les cinq permanents rattachés à l'administration occupent toujours leurs fonctions habituelles. M. Michel Tardif, propriétaire de cette entreprise de portes et châssis nous informait lundi dernier de cette situation malheureuse qui dépend directement de la situation économique actuelle du Québec et du ralentissement de la construction, commente-t-il.

Il avoue n'avoir vue pareille phase critique depuis maintes années. Il demeure tout de même confiant, espérant que l'industrie devrait reprendre bientôt le cours normal de ses activités.

Rappelons que les syndiqués de la Menuiserie Tardif négocient leur prochain contrat de travail depuis le 9 septembre dernier.

M. Tardif nous confirme que les parties impliquées passent actuellement une phase critique. La partie syndicale se réunissait au moment de mettre sous presse pour accepter ou refuser les dernières offres monétaires de la partie patronale.



Malgré le froid glacial quelques travailleurs maintiennent la ligne de piquetage.
[D.L.B. Peuple-Courrier]

Création d'un Centre de formation ouvrier régional à Montmagny

(D.L.B.)— La Centrale syndicale démocratique (C.S.D.), après son Congrès de juin 75 et sa décision de mettre sur pied un Centre de formation ouvrier régional, a réuni en fin de semaine 35 délégués affiliés à des syndicats de la C.S.D. de Montmagny et de L'Islet, créant ainsi le Centre de formation ouvrier régional de Montmagny.

Une session d'étude s'est tenue à l'établissement du syndicat, situé au 82, rue St-Louis à Montmagny, les 15-16-17 janvier derniers pour débuter les activités du C.F.O.R., qui a pour but de former les militants syndicaux C.S.D.

M. Jean-Paul Hétu, vice-président de la Centrale syndicale démocratique, M. Michel Lauzon, responsable de la publicité et M. Gilles Marcotte, président du syndicat de la région de Portneuf, étaient alors présents et ont profité de l'occasion pour informer ces syndicalistes sur le rôle des membres d'un conseil d'administration d'un syndicat; pour leur donner également un aperçu des études de temps et des devoirs d'un agent de grief.

En second lieu, des cours sur la sécurité nécessaire dans l'industrie et de l'information sur le programme anti-inflationniste Trudeau ont renseigné ces participants aux premières rencontres du C.F.O.R., soient-vendredi, samedi et dimanche derniers.

«La C.F.O.R. a le rôle d'initier les travailleurs à l'abc du syndicalisme en leur donnant une formation économique, sociale et syndicale. La C.S.D. envisage une action syndicale vigoureuse reposant sur la conscience syndicale des travailleurs».

M. GEorges Clavet, représentant de la C.S.D. à Montmagny, nous informait lundi dernier que les militants C.SD. désireux de participer à ces séances d'études, n'ont qu'à s'adresser au secrétariat régional à 248-1288. Les méthodes et les concepts utilisés en analyse économique pour préparer et justifier les revendications salariales leur seront expliqués de même que les méthodes d'analyse et de compréhension des lois sociales régissant la sécurité, la prévention et la compensation dans les accidents de travail et les maladies professionnelles. S'ils le jugent nécessaire, l'étude d'une stratégie d'action syndicale pour faire participer au maximum les travailleurs leur sera également fournie.

Les négociations progressent chez Collin

Après neuf jours de grève, les 125 employés de l'industrie Collin poursuivent la lutte. Des rencontres de négociations ont eu lieu au cours de la dernière semaine entre la partie patronale et syndicale. M. Jean-Louis Labonté, leur conseiller technique, nous apprenait dimanche dernier que les négociations progressent quoique lentement.

On sait que le litige de cette grève repose sur les clauses monétaires, les syndiqués demandent entre $2.10 et $3.10 d'augmentation pour une durée de deux ans alors que la partie patronale leur offre entre $1. et $1.30 d'augmentation.

Même le froid glacial ne décourage les piqueteurs qui poursuivent leur action 24 heures par jour et six jours par semaine.

MISE AU POINT DE LA COMPAGNIE

Suite à la séance de conciliation tenue vendredi dernier à Québec devant le conciliateur M. Jean-Paul Lafleur, la compagnie Gérard Collin Inc. désire faire la mise au point suivante: malgré que la conciliation s'est avérée infructueuse, la compagnie a déposé une offre monétaire ferme de l'ordre de $1. l'heure sur deux ans pour la main-d'oeuvre directe et de $1.30 l'heure sur deux ans pour la main-d'oeuvre indirecte. La compagnie considère toujours ces offres comme acceptables et déplore qu'une entente à cette date s'avère impossible.

C'est ce dont nous faisait part un porte-parole de la direction de la compagnie Gérard Collin Inc., M. Jean-Yves Collin, lundi dernier lors d'un entretien téléphonique.

Le syndicat des employés de Bermatex en conciliation

(D.L.B.)— Les syndiqués de l'industrie Bermatex de Montmagny, affiliés à la Centrale Syndicale démocratique (C.S.D.) ont demandé la conciliation au Ministère du Travail, lundi le 12 janvier dernier. C'est ce que nous apprenait, il y a quelques jours, M. Conrad Ouellet, président du syndicat.

Le litige dans la conciliation repose sur la durée du prochain contrat de travail, la modification de la clause concernant les contremaîtres et les hausses de salaires. Les travailleurs de l'industrie Bermatex demandent $1.50 d'augmentation reparti sur 18 mois.

Ceux-ci sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 75 et auront droit de grève légale en mars prochain. M. Jean-Louis Labonté est leur conseiller technique depuis le début des négociations de ce projet de convention collective qui se poursuit depuis fin octobre 75.

Signalons que le nom du conciliateur n'est toujours pas connu des membres du syndicat.

CINEMA LAFONTAINE
Commençant le 30 janvier
ILSA EST DE RETOUR! PLUS FEROCE QUE JAMAIS
18 ANS Adultes
ILSA GARDIENNE
DU HAREM DES ROIS DU PETROLE
DYANNE THORNE dans le rôle de ILSA
Couleur

Bloc-notes

Pour ou contre une aréna régionale?

Un comité formé de citoyens résidant dans la partie nord du comté de L'Islet ont pensé un projet d'aréna régionale ces derniers mois. Après la séance d'information publique tenue à Ville de L'Islet le 12 janvier dernier, nous pouvons conclure que certaines gens se montrent favorables à l'implantation d'un tel centre sportif chez eux, par contre il est certain que d'autres payeurs de taxes demeurent réticents et négatifs face à ce projet.

Il est nécessaire à la population de faire un choix tant pour le bien de la communauté que de la Jeunesse qui forme la société d'aujourd'hui et qui décidera de celle de demain.

Un projet de $700,000 en 1976 en coûtera peut-être $1 million dans deux ou trois ans. Le temps est venu de décider d'une dette qui n'en est pas une, parce qu'en plus d'être répartie sur une possibilité de 9 municipalités, le gouvernement prête son appui en subventionnant le projet pour une somme globale de $150,000. C'est une occasion unique à ne pas manquer.

"S'il faut payer des impôts spéciaux pour défrayer le coût des Olympiques, après avoir participé monétairement aux loteries, aux timbres et aux diverses séries de monnaie... pourquoi ne pas s'organiser chez nous?" Telle est l'opinion partagée et verbalisée par plusieurs depuis cette séance d'information.

Une aréna ne développe par seulement les sports d'hiver mais peut également servir de court de tennis, de badminton, à la cross, au ballon-volant, ballon-panier; on peut également y organiser des spectacles, des soirées, des repas, des foires, des expositions de tous genres etc...

Cette aréna se doit de voir le jour soit à St-Jean Port-Joli ou à L'Islet; le besoin se fait sentir de regrouper la population vers une forme de participation et un centre d'intérêt régional.

Le capital-humain qui s'y formera demeurera sans doute profitable à toute la région tant pour l'esprit d'équipe, de coordination et d'entraide qui y naîtront.

"Nous tendons à vivre de plus en plus dans une société de loisirs sur des bases sportives de béton mais également sur des relations humaines profondes. Pour procurer une formation et une mentalité de dimension régionale à une population, il faut lui fournir le matériel nécessaire; les personnes ressources et les bénévoles suivront par le fait même.

Le capital-humain c'est une philosophie de vie, personnelle en soi, mais qui devient communautaire su elle est mis au service d'une collectivité. En d'autres mots, si nous rêvons d'une société qui un jour saura partager, communiquer, s'entraider, il faut commencer aujourd'hui à prendre position en ce sens.

Connaissons-nous des régions qui ont réalisé que la construction d'une aréna était un placement négatif chez elles? Connaissons-nous des régions qui ont accumulé des déficits budgétaires brimant le développement normal d'une municipalité dû à la construction d'une aréna?

Un proverbe dit: "Celui qui réfléchit sur les choses trouve le bonheur". Parents, éducateurs, payeurs de taxes, réfléchissons et faisons-nous un devoir de participer à la prochaine réunion du Conseil municipal de nos paroisses respectives. Ce nouveau projet ne peut être qu'un appel pour mieux se connaître en apprenant à mieux vivre.

Denise Laprise Bleney



"Nul n'est censé ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

MOTONEIGISTES, PRENEZ AVIS [suite]

La semaine dernière je vous ai fait part de certains cas où la responsabilité des motoneigistes pouvait être engagée. Aujourd'hui, je continuerai en traitant du respect des arbres et des règlements visant les motoneigistes.

De plus, il peut être invitant de se couper un beau sapin de Noël. Dans cette hypothèse, une accusation de vol pourra être portée en plus d'une amende pour contravention à l'article 5 de la Loi des abus préjudiciables à l'agriculture qui stipule que "Toute personne trouvée soit dans une forêt réservée principalement pour le bois de chauffage, ou pour y faire du sucre, ou pour d'autres fins, ou sur un chemin dans le voisinage de telle forêt, ayant en sa possession quelque arbre ou partie d'arbre, qui sur interrogatoire par la personne qui a droit de propriété, dans cette forêt ou dans une de ses parties, quelle soit divisée ou non, ou qui a le droit d'y couper du bois, ou par quelqu'un agissant au nom de cette personne, ou par la garde de la Forêt ou d'une de ses parties, refuse de rendre compte d'une manière satisfaisante du fait qu'elle est devenue en possession de cet arbre ou partie d'arbre, peut être amenée par la personne qui l'a intérrogée, devant tout juge de paix; et si cette personne ne justifie pas devant lui de la légalité de sa possession de cet arbre ou partie d'arbre, elle encourt et paye, sur conviction devant ce juge de paix, en sus de la valeur de tel arbre ou partie d'arbre ainsi trouvé, une somme n'excédant pas vingt-cinq dollars". Avant de terminer, je voudrais vous souligner un certain nombre d'obligations que doivent respecter les motoneigistes.

L'article 7.54 du règlement 7 sur la motoneige stipule que: "Dans tous les cas, nul ne peut circuler en motoneige à moins de 100 pieds d'une habitation, sauf sur le terrain de sa résidence pour la quitter et y revenir, ou de la ligne périphérique d'une aire réservée à la pratique du ski alpin, de la glissade ou du patinage sur tout terrain aménagé à cette fin, sauf si le propriétaire de l'habitation ou de laire lui a donné préalablement l'autorisation expresse de circuler à une distance plus rapprochée de cette aire ou habitation". La sanction de cette obligation est prévue à l'article 66 paragraphe 6 du Code de la Route. Pour une première infraction, l'amende est de $10.00 à $25.00; pour une deuxième infraction, dans les douze mois subséquents, l'amende est de $20.00 à $50.00; et enfin pour une troisième infraction dans les douze mois subséquents à la première une amende de $100.00 à $200.00 avec suspension obligatoire du permis de conduire pendant trois mois.

Le règlement 7 interdit, à son article 7.69, à toute personne circulant en motoneige de pourchasser, harasser, mutiler ou tuer un animal soit avec son véhicule, soit autrement. Le règlement adopté en vertu de la Loi de la conservation de la faune interdit de circuler en motoneige dans les ravages de chevreuils ou d'orignaux.

Tout comme l'article 25 de la Loi de la conservation de la faune, l'article 7.70 du règlement 7 interdit à un motoneigiste "d'être en possession d'une arme à feu alors qu'elle se trouve, la nuit, sur une motoneige ou dans un traîneau qu'elle tire, sauf si cette arme est insérée dans un étui fermé", ou "d'avoir en sa possession ou transporter une arme à feu chargée sur sa motoneige ou dans le traîneau qu'elle tire". Enfin, il est interdit de tirer un coup de feu d'une motoneige ou du traîneau qu'elle tire. Dans ces trois cas, le motoneigiste s'en tirera à bon compte si la plainte est portée en vertu du Code de la Route car les amendes que j'ai énumérées auparavant s'appliqueront. Cependant, la plainte pourra être portée en vertu de la Loi de la conservation de la faune et dans ce cas l'amende minimale est de $300.00 en plus de la confiscation de l'arme.

Bien qu'il n'ait pas été essentiel de l'indiquer dans le règlement, il est interdit de conduire ou d'avoir la garde d'une motoneige alors que le motoneigiste est sous l'influence de l'alcool ou d'une drogue. Dans ce cas, les mêmes pénalités que celles applicables au conducteur d'un véhicule automobile s'imposent.

Bonne saison de motoneige dans le respect des droits des autres.

Marcel Morin, avocat

Bonjour chez-toi!

YVON, ptre

En cette semaine de prières pour l'unité des chrétiens, retentit à nos oreilles, et surtout à nos coeurs, la prière du Christ Lui-Même: «Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi. Qu'eux soient un en nous, afin que le monde croit que tu m'as envoyé» [Jn. 17, 21]

C'est le grand rêve du Père, et donc du Fils et de l'Esprit Saint... Le rêve que l'homme ne peut réaliser seul, trop pris qu'il est par son égoïsme: Nous oublions la poutre dans notre oeil pour ne voir que la paille dans l'oeil de nos frères... Nous ignorons souvent nos frères, nous les méprisons...

Ainsi nous mettons des obstacles au témoignage de l'amour et à l'expansion de l'évangile dans le monde. En cette semaine de l'unité, nous sentons le besoin de prier:

«Seigneur Dieu, tu libères par ta parole tout homme asservi à lui-même; tu nous appelles à la liberté pour faire de nous des hommes à l'image de Jésus-Christ, animés par son Esprit. Nous t'en prions, donne-nous d'avoir part à la puissance qui émane de Lui; accorde-nous cette ouverture de coeur et d'esprit qu'il a voulu pour nous; rends-nous réceptifs et disponibles, afin qu'unis à toi, nous vivions au service des autres. Nous te remercions, Dieu de miséricorde, d'être vivants, aujourd'hui et demain, pour cette terre, pour notre pain, pour ta lumière. Et nous te remercions de ce que rien, pas même la mort, ne pourra jamais nous séparer de l'amour que tu as témoigné à tous les hommes, en Jésus-Christ, notre Seigneur, Amen.»

En bref...

"La décision de la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec d'encourager la consommation du lait au lieu des boissons gazeuses dans les écoles pourrait permettre à des centaines de producteurs laitiers de poursuivre leur production, et si le Gouvernement appuyait cette décision fermement, on pourrait même empêcher la disparition des quelque 1500 fermes laitières prévue pour 1976".

C'est ce que déclarait lundi le président de la fédération des producteurs de lait du Québec, M. Marcel Mailloux, en prenant connaissance de la décision des commissions scolaires de favoriser la subvention des services alimentaires dans les écoles au même titre que les services éducatifs, seule façon d'implanter le programme du lunch à l'école pour permettre aux étudiants de se nourrir d'autre chose que de frites, chips et boissons gazeuses.

LE PEUPLE COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière: 856-1514

DIRECTEUR
Thomas Tremblay
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Claude Marchand
A LA REDACTION
Jean-Paul Ouellet
Mme Denise L. Bleney
Mme Léopold Flamand

MARKETING
Gilbert Bouchard
PUBLICITAIRES
Yvon Lemieux 248-0419
Pierre Dumais 498-3317
Clément Montminy 248-0430

COMPOSITION
Mme Hélène Rodrigue
Mlle Diane Gaumond

ABONNEMENTS
R. Lamontagne
Mme Denis Fortin
MAQUETISTES
Clément Boulanger
Mme Lynda Lévesque
COMPTABILITE
Mlle Dorothy Bermingham

SECRETARIAT
Mlle Suzanne Lévesque
RECEPTIONNISTE
Mlle Odette Guilmette
DISTRIBUTION
Rosaire Tremblay 248-0447

HEBDOS

HEBDO DE LA COTE-DU SUD

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec.

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

25 25 25 25

Boutique Chaperon Rouge

ST-JEAN PORT-JOLI 598-3225

MANTEAUX d'hiver,
1 lot 10.00
1 lot MOITIÉ PRIX.

CHAPEAUX: 6.00
toilette et sport,

GANTS: 4.00
laine et cuirette,

ROBES: longueur régulière,
1 lot 14.00
1 lot MOITIÉ PRIX.

ROBES: longues,
1 lot 15.00
1 lot 25.00

ROBES: 9.00
maternité,

BRASSIÈRES:
GAINES:
Escompte Général 30%

JUMPER:
1 lot 10.00 1 lot 18.00

ROBES: d'intérieur,
tissu arnel, 9.00

BLOUSES:
manches longues, 9.00

JUPES: longues,
lot 9.00 lot 16.00

GILETS: manches longues,
très grand choix,
1 lot 6.00 1 lot 9.00

PANTALONS:
tricot couteille ou tweed, 14.00

GILETS: débardeurs,
1 lot 4.76 1 lot 7.76

JUPES: 11.00
longueur régulière,

PYJAMAS:
NUISETTES: 7.00
BABY-DOLL:

BAS: collants Peter Pan,
valeurs 1.29 pour .86¢

ENSEMBLES:
BONNETS } laine 6.00
FOULARDS }

COSTUMES de SKI:
très beau choix,
30%

GILETS: 9.76
de ski

JEAN'S:
velours cordé, 8.00

MITAINES } en laine
GANTS } 3.00

CAGOULES de SKI:
1 lot 15.00 1 lot 25.00

SALOPPETTES de nylon
pour le ski,
valeurs 33.00 15.00

BAS: collants en laine,
valeurs 6.50 pour 4.76

TUQUES: 3.00
de laine,

GILETS: boutonnés,
gros tricot, 19.00

PANTALONS fortrel,
30%

BAS: golf, .86¢

TABLE
des aubaines à 4.00
des centaines de spéciaux - Du nouveau ajouté tous les jours.

En plus des spéciaux:
30%
Escompte Général.

Déjà 25 ans au service de la population de notre région... Un très grand MERCI à notre clientèle distinguée, assidue et de plus en plus nombreuse.

Le 21 janvier 1951 Réjeanne Chounard ouvrait la porte de son magasin Chapeaux pour dames et Cadeaux de bébés. C'était Le Petit Chaperon Rouge. Puis graduellement c'est devenu votre magasin de nouveautés pour dames: BOUTIQUE CHAPERON ROUGE.

Nous avons comme ambition de toujours vous offrir Nouveautés, Qualité au plus Bas Prix possible en y ajoutant un SERVICE PERSONNEL à chacune d'entre vous.

Plus que jamais, en 1976, l'année du 25 ième anniversaire sera votre année. Soyez attentives à tous nos messages Mesdames, plusieurs événements de la plus haute importance vous seront réservés et seront orientés dans le but de vous donner toujours plus de service.

1975 fut l'année de la Femme.

1976, c'est l'année des Clientes de la Boutique Chaperon Rouge.

Encore une fois un grand MERCI et BIENVENUE à toutes.

25

Vente du 20 au 24 JANVIER.

Afin de mieux préparer vos spéciaux, lundi le 19 le magasin sera fermé.
Bienvenue à toutes.

master charge CHARGEX

25 25 25 25

Le Foyer de Groupe est ouvert depuis lundi

(D.L.B.) Le Foyer de groupe du Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud, sis au Manoir St-Louis à Montmagny et tant espéré de certains parents ayant des enfants handicapés mentaux, est ouvert depuis lundi le 19 janvier dernier.

Tel que prévu dans l'exercice financier 1975-76 du Foyer de l'Enfance, la Maison St-Louis après maintes semaines de rénovation dans quelques-uns des 42 locaux de cet édifice, fonctionne maintenant sous l'habile attention d'un couple-moniteur choisi au préalable par un concours ouvert au public; il s'agit de Monsieur et Madame Réjean Gagné de La Durantaye.

M. Guy Châteauvert, éducateur spécialisé, à temps plein dans un module de troubles de comportements au Foyer de l'Enfance à Montmagny, sera maintenant affecté sur semaine à ce Foyer de groupe et des éducateurs à temps partiel évolueront les fins de semaine afin de permettre la rotation chez le personnel régulier.

Neuf enfants scolarisés et âgés entre 12 et 18 ans y compléteront leur évolution sociale, étant parvenu à leur cheminement maximal dans leur module du Foyer de l'Enfance.

La mise sur pied de ce Foyer de groupe est à la base d'un projet de réinsertion sociale des jeunes handicapés mentaux récupérables Ils seront appelés à vivre normalement, en apprenant à s'habiller seuls, en mangeant seuls, en faisant des emplettes et diverses autres activités du genre, les amenant à vivre d'une façon plus autonome.

On se souviendra que la Maison St-Louis, connue comme étant la Résidence des Infirmières, appartenait à la Corporation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny avant d'être vendue en octobre dernier au Foyer de l'Enfance pour la somme minime de $1. dollar.

Toutefois, l'Unité Sanitaire exerce encore quelques activités en ces murs, en attendant que les travaux d'aménagement du Département de Santé communautaire soient terminés à l'Hôpital. Ainsi depuis lundi, seulement trois enfants habitent la Maison St-Louis, les six autres suivront graduellement.



La Maison St-Louis située sur la rue St-Jean-Baptiste à Montmagny est ouverte au Foyer de groupe de la Corporation du Foyer de l'Enfance depuis lundi le 19 janvier dernier.

Activités L'Islet-Sud

(A. Flamand)— Les paroisses St-Adalbert, St-Marcel, Ste-Félicité, St-Omer et St-Pamphile réunies ont obtenu la somme de $36,150. du programme Initiatives locales. Ce montant donne à chacune des paroisses, l'avantage d'avoir 2 employés pour s'occuper des loisirs: organisation, entretien des patinoires, des pistes de ski de fond et de raquettes; au total, 13 hommes y trouvent de l'emploi et sont dépendants de leur commission des loisirs.

A St-Pamphile, unt toute nouvelle piste de ski de fond vient d'être ouverte, sur une longueur de 5 Milles; le tracé débute au garage Esso pour se diriger vers le club l'Escale. Le public en bénéficie depuis le 17 janvier.

«Activités L'Islet-Sud» organise des marathons de ballon-balai pour chacune de ces localités. A St-Omer, le marathon pour hommes et femmes se tiendra le 7 février, à St-Marcel le 8 février, Ste-Félicité le 14 février, St-Pamphile 3 et 4 avril, St-Adalbert c'est à déterminer.

«La route d'Harmaguedon» à Montmagny

David Wilkerson Youth Crusades vient de lancer un nouveau film qui dépeint les évènements de la guerre finale qui se déroulera à Harmaguédon. Ce film en couleur d'une durée de 45 minutes, met en scène David Wilkerson, l'auteur de «La Croix et le Poignard». Il raconte le déroulement de cinq calamités qui déjà affectent le monde entier.

Le film est basé sur un aperçu d'évènements de la fin des temps, que Wilkerson a reçu de Dien en avril dernier. «J'ai vu venir aux Etats-Unis, ainsi qu'à d'autres pays du globe: Une récession terrible; un grand tremblement de terre, et une famine mondiale; un déluge de corruption à la télévision et sur les kiosques à journaux; une haine des jeunes envers leurs parents et une persécution insensée, dérangée qui sera dirigée contre tous les croyants,» a dit Wilkerson.

Le producteur exécutif, Rev. David Wilkerson, déclare...«Le but de ce film est de réveiller jeunes et âgées à la réalité de la proche venue du Christ. Ce film a un tel impact, que chaque spectateur devra décider personnellement ce qu'il doit faire concernant le retour imminent du Christ».

«La Route-D'Harmaguédon» est maintenant présentée dans plusieurs endroits à travers les Etats-Unis et le Canada, et bientôt en Europe.

Le public est cordialement invité à cette présentation spéciale les 21 janvier et 1 février à 1ç.45 hres, situé à l'Ecole Casault, salle 2381. Admission gratuite.

*Suivant le film, il y aura une réunion des miracles et la prière pour les malades.

Pasteur L. Stevenson.



Germain Simoneau A.V.A.

Assureur-vie agréé

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

Voici la très avantageuse

IMPALA CUSTOM, 2 portes

Faites-en l'essai

parmi nos 6 modèles présentement en main...



Hector Leclerc 248-0506

Jean-Louis Guimont 246-5428

Marcel Ouellet
Gérant des ventes







Grégoire Couillard 248-3862



a.a. blais automobile inc

140 Boul. Taché Ouest, Montmagny 248-2323

Ligne directe Québec: 884-2310

ecole de conduite salbi inc.

«C'EST L'TEMPS D'APPRENDRE A CONDUIRE»

L'ECOLE DE CONDUITE SALBI INC. ainsi que son équipe de spécialistes en conduite automobile vous annonce qu'un cours de conduite automobile sera organisé prochainement aux endroits suivants:

(communiquez à frais virés)

Montmagny 248-0765
L'Islet 248-0765
St-Jean Port-Joli 248-0765
Tourville 248-0765
Ste-Perpétue 248-0765
St-Pamphile 248-0765
St-Marcel 248-0765
St-François 248-0765
St-Vallier 248-0765
St-Paul 469-2459
St-Philémon 469-2459
Armagh 469-2459
N.D. du Rosaire 469-2459
St-Fabien 469-2459

Téléphonez maintenant pour réservation.

VOTRE VIE EN DEPEND ET PEUT-ETRE CELLE DES AUTRES...

Le projet d'une aréna régionale dans L'Islet-Nord obtient la faveur populaire

(D.L.B.) La population du secteur nord du comté de L'Islet semble favorable à l'implantation d'une aréna régionale dans le comté, soit plus précisément à L'Islet-sur-Mer pour la proximité de la Polyvalente et une possibilité de desservir une population de 14,175 habitants, ou soit, St-Jean Port-Joli pour ces équipes sportives en nombre et une population totale de 13,387.

Toutefois la décision finale de réalisation ou d'abolition de ce projet se prendra dans chacune des municipalités par un avis de motion lors de la prochaine séance régulière de chacun de ces conseils; ce ne sont donc pas les conseillers municipaux seuls qui décideront de ce projet de $700,000.

Telle est l'attitude qui transpire de la séance d'information, tenue lundi le 12 janvier dernier à la Salle des Chevaliers de Colomb de Ville de L'Islet et à laquelle ont participé près de 400 citoyens des paroisses de St-Jean Port-Joli, St-Aubert St-Damase, St-Roch des Aulnaies, Ste-Louise, Notre-Dame du Bonsecours, L'Islet-sur-Mer, Ville de L'Islet, St-Eugène, ST-Cyrille et Cap St-Ignace.

Ces municipalités étaient également représentées par deux membres de leur Conseil, soit le maire et un conseiller, lesquels d'entre-eux font partie du comité de projet d'implantation d'une aréna régionale. Ces derniers souhaitent la réalisation d'une telle construction, avouant que ça répond à un besoin tant chez les jeunes que chez les adultes; seulement deux d'entre-eux hésitent, considérant l'éloignement de leur paroisse.

MM. Jean-Luc Després, gérant de l'aréna de Montmagny et Roger Gérard, gérant de l'aréna de l'Ancienne-Lorette, invités d'honneur à cette soirée publique ont expliqué aux auditeurs qu'une aréna "c'est une société qui s'autofinance". M. Després a précisé qu'une aréna supplémentaire dans la région ne fera que développer les sports et débloquera l'horaire comprimée de celles qui fonctionnent actuellement. Considérant une aréna comme un placement de capital-humain il se dit prêt à aider les responsables de cette éventuelle aréna, soit dans la constitution d'équipes sportives ou autres...

L'aréna proposée par la firme A. Guérette Ltée est d'une capacité de 400 places, d'une dimension de 25,740 pieds carrés, soit 110 pieds de largeur, 234 pieds de longueur et 20 pieds de hauteur, avec 4 chambres de joueurs et une possibilité de 6. Qu'elle soit construite à L'Islet ou à St-Jean, chacune des municipalités auraient entre 6 et 15 milles à parcourir pour enfin bénéficier de ses services.

Selon les présents devis $550,999 serviraient à l'achat du terrain et à la construction, $55,000 pour les frais d'ingénieurs, $66,550 au financement temporaire et $28,450 pour l'imprévu ou l'augmentation des coûts. Les services de financement proviendraient de souscriptions publiques: soit $100,000 de prêts sans intérêt, $600,000 pour financement à long terme par règlements municipaux des propriétaires, $150,000 subventionnées par le Ministère de l'Education, le Gouvernement du Québec et le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Le projet d'aréna au coût de $700,000 serait remboursé à raison de $30,000 par année pendant 20 ans.

Au chapitre des calculs provisoires des dépenses et des revenus, le comité prévoit des revenus de $134,000 par année à raison de 114 heures de fonctionnement par semaine pour une possibilité de 40 équipes de hockey mineur, 10 équipes Old Timers, mis à part le ballon-balai et les activités étudiantes, soit une prévision totale de 102 équipes. Au chapitre des dépenses, évaluées à $166,525, on accuserait un déficit annuel de $31,925. Celui-ci serait évidemment comblé par les municipalités propriétaires ainsi que par les municipalités utilisatrices en considérant leur éloignement par rapport à l'aréna.

Après propositions de ces données, certains participants à cette séance d'information ont affirmé: "S'il faut payer des impôts pour les Olympiques, il est préférable de s'organiser dans notre région".

Après la décision des municipalités, la prochaine étape sera probablement l'ouverture des soumissions pour la construction de l'aréna, nous confirme M. Jean-Marc Cloutier, responsable du Comité du Projet.



On aperçoit sur cette photo quelques-uns des maires et conseillers présents à la séance d'information tenue à Ville de L'Islet le 12 janvier dernier relativement au projet de construction d'une aréna régionale soit à L'Islet ou à St-Jean Port-Joli.

NOTAIRES
Gingras & Ouellet
116 Ave de la Gare
Montmagny 248-6965
206 Rte 132 L'Islet-sur-Mer
247-3507
Lundi et jeudi 19h à 22h

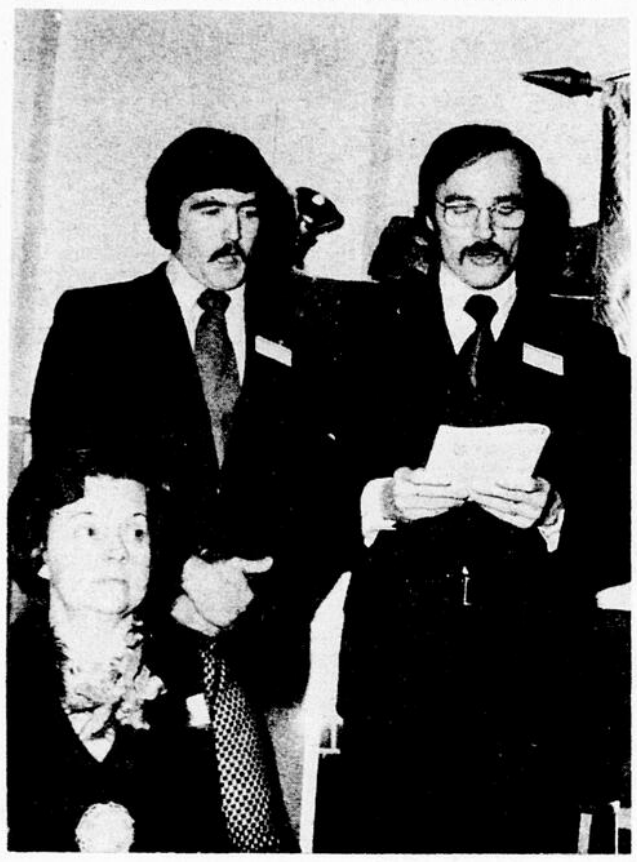
BOUTIN&BOULANGER
notaires
Cessionnaires de greffes de:
L. Pelletier, D. Plante, G. Bélanger et J.N. Bernier
78, ave de la Gare
Montmagny
G5V-2S9
248-1115
38-5e avenue
Ville L'Islet
Lundi et Jeudi soir
247-5395

LIQUIDATION AVANT INVENTAIRE A:
LA JOLIE QUÉBÉCOISE
109 St-Jean-Baptiste, Montmagny **248-4834**
Débutant le 21 Janvier 1976

Brassière WONDERBRA 1300,1303,1190 **$6.97**
Lot de jeans, corduroy **$4.00 ch.**
Lot de blouses **$5.00 ch.**
Robes **1/2 prix** et plus
Manteaux réduits de **50%** et plus
Pantalons, prix coupé de **40%**
Blouses **1/2 prix**

Il vous faut profiter de ces réductions!...

Vous pourrez aussi jeter un coup d'oeil sur la marchandise printemps-été 1976



NOUVEAU MEMBRE AU RICHELIEU— M. Marcel Morin, natif d'une famille de treize enfants, originaire de St-Eugène dans le comté de L'Islet, père d'un jeune garçon d'une semaine et avocat pour la firme Morin & Lemieux de Montmagny, a prononçé la promesse officielle de membre honoraire du Club Richelieu lors du souper d'intronisation du nouveau président samedi dernier. On aperçoit à ses côtés, son parrain, M. Pierre Blais, responsable du service de la récréation à Montmagny et Mme Paul-H. Loiselle, épouse du président ex-officio. Par ailleurs, Mme Elizabeth Laprise, ex-présidente de la campagne de la Rose Richelieu, reçoit un cadeau souvenir de Mme Thérèse Montminy, présidente de la 10e campagne de la Rose Richelieu et épouse de M. Réal Montminy.



D'où viennent les garderies populaires?

Suite à la réunion sur les garderies, tenue le 8 décembre 1975 au Centre Local des Services Communautaires des Trois-Saumons (CLSC), un groupe de femmes de L'Isletville a décidé d'entreprendre les démarches nécessaires en vue d'obtenir une garderie dans leur paroisse. Afin d'inciter d'autres groupes qui pourraient éventuellement être motivés à implanter une garderie dans leur localité, nous vous présentons aujourd'hui la première d'une série de 4 articles portant sur la situation des garderies. Les informations porteront sur les points suivants à savoir:

1) Origine des garderies populaires - situation actuelle.
2) Normes régissant l'implantation d'une garderie (exigences matérielles, programme d'activité, personnel).
3) Financement
4) Démarches à entreprendre.

1. Origine des garderies populaires.

Différencions d'abord la garderie privée de la garderie populaire. La première est souvent une entreprise à but lucratif qui accepte des enfants selon des critères définis par les administrateurs et leur procurent un programme d'activités variées sous la responsabilité d'une personne-ressource. La garderie privé n'est pas soumise aux exigences du Ministère des Affaires Sociales (MAS) et les parents doivent se conformer aux directives administratives et débourser un fort montant d'argent pour assurer la garde de leurs enfants.

A l'encontre de la première la garderie populaire est habituellement de type coopératif, c'est-à-dire que l'assemblée de parents a un rôle décisionnel. C'est elle qui voit au choix et à l'application des programmes d'activités ainsi qu'à l'embauche du personnel spécialisé. Ce type de garderie est toujours à but lucratif et vise essentiellement le développement harmonieux de l'enfant et ce à un coût minime.

Les garderies populaires sont nées durant les années 1970-71 à Montréal dans deux quartiers défavorisés. Elles ont continué à fonctionner tant bien que mal jusqu'en mai 1974, sous les programmes Perspectives Jeunesse (PPJ) et Initiative Locale (PIL). En juin 1974, le gouvernement décide de ne plus octroyer de subventions aux garderies dans le cadre de ces programmes; on propose un nouveau mode de financement "Le Plan Bacon". En novembre 74, les 6 garderies populaires au Québec se regroupent sous le nom de "S.O.S. Garderie" et demandent au Ministère des Affaires Sociales de participer aux discussions sur les modifications qui seront apportés au Plan Bacon; le M.A.S. refuse.

Après 8 mois de fonctionnement sous ce régime, les garderies sont pour la plupart dans une impasse financière et dénoncent le Plan Bacon qui selon leur dire ne tient pas compte du coût réel d'opérations d'une garderie. Depuis ce temps, les seules modifications apportées à ce plan de financement sont une augmentation de la subvention de démarrage ainsi qu'un accroissement de l'aide financière apportée aux parents qui ont des enfants en garderie.

Voilà sommairement la situation actuelle des garderies populaires au Québec. On peut facilement penser que ce n'est pas là un mode de fonctionnement idéal et que ces conditions ne sont pas susceptibles d'inciter les gens qui en ont besoin à présenter des projets de garderies, mais l'on doit se dire que plus il y aura de garderies ai Québec, plus leur regroupement sera efficace auprès du Ministère des Affaires Sociales.

Salut,

Pour informations supplémentaires, communiquez à 598-3355.

Monique Noël
C.L.S.C. Trois-Saumons

Plat économique

Chaudes et nourrissantes, les soupes faites à la maison ont toujours été populaires durant nos longs hivers canadiens. Idéales pour réchauffer les adeptes des sports d'hiver, elles sont appréciées au dîner comme au souper.

Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada ont préparé une recette de soupe qui ne requiert pas une longue durée de cuisson. La "Soupe au boeuf et aux légumes" joint l'économie du boeuf haché à la rapidité d'usage des légumes en conserve.

SOUPE AU BOEUF ET AUX LEGUMES
½ livre de boeuf haché
1 tasse d'oignon haché
1 boîte (28 onces) de tomates en conserve
½ c. à thé de sel
1-8 c. à thé de poivre
1 boîte (14 onces) de macédoine et légumes en conserve non égouttée ou
1 boîte (12 onces) de maïs égréné en conserve, non égoutté
1 tasse de lait écrémé en poudre
2 tasses d'eau froide

Cuire le boeuf jusqu'à ce que le gras couvre le poêlon. Ajouter l'oignon et cuire jusqu'à ce que le boeuf soit bruni et l'oignon transparent Ajouter les tomates et les assaisonnements. Mijoter 15 minutes et ajouter les légumes. Mélanger le lait écrémé en poudre et l'eau, ajouter à la soupe et chauffer. Quantité: 8 portions.

IMPRIMERIE NOUVELLE MAGNYMONTOISE INC.
7 Rue du Peuple
Montmagny, P.Q.
G5V 3A7
Tél.: 248-0533
NOUS IMPRIMONS DE TOUT

MESDAMES!
MESSIEURS!
A LA BOUTIQUE NORMAND
130, St-Jean Baptiste à Montmagny
FOURRURES!!! FOURRURES!!!
FOURRURES!!!
Nous offrons les meilleurs services concernant la FOURRURE
EX.: -réparation
-Transformation
-Entreposage
-Nettoyage
-Confection sur mesure
-Prêt à porter
Plus de 45 modèles en magasin
Prix Service Qualité
Meilleur prix
Voici un exemple de nos extraordinaires prix:
—Chat sauvage naturel américain
en peaux allongées, modèle 1976—1977
PRIX DE VENTE A QUEBEC $1400.00
CHEZ-NOUS A MONTMAGNY $1095.00

LP
Matériaux de construction
GROS ET DETAIL
Voûte à fourrures
ULTRA MODERNE
Département de cadeaux: 248-3402
Quincaillerie
Plomberie
Peinture
Tapisserie
Entreposage
Reparation
Lustrage
Nettoyage
LEMIEUX & PROULX INC.
47 est, St-Jean-Baptiste, 248 - 3400
Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'annee.



LA PRESENTATION DES DUCHESSES A ST-GERVAIS a eu lieu samedi dernier à l'école élémentaire de la paroisse. Dans l'ordre habituel, voici donc: Réjeanne Plante et son intendant Ghislain Blais, Christiane Breton et Gilles Langlois, Gabrielle Nadeau et son intendant Claude Roy.

C'est Carnaval à St-Gervais

(D.L.B.) Près de 250 carnavaleux "swingnaient" à l'ouverture du Carnaval des Loisirs de ST-Gervais, le samedi 17 janvier dernier.

Les duchesses, Gabrielle Nadeau, Christiane Breton et Réjeanne Plante, accompagnées respectivement de leur intendant Claude Roy, Gilles Langlois et Chislain Blais ont alors été présentées au public et ont ouvert la danse au son de l'orchestre "Les Firenza".

Le bureau de direction du Carnaval de St-Gervais, composé de MM Jacques Nadeau, président, Germain St-Hilaire, vice-président, Mme Janine Lacasse, secrétaire; Mme Nicole Nadeau, trésorière, et les nombreux directeurs invitent la population environnante à participer aux activités du Carnaval qui se déroule du 17 janvier au 13 mars prochain. Le couronnement de la reine aura lieu le 7 février, la parade aux flambeaux en moto-neige le vendredu 20 février, le tournoi de Hockey Boom le 22 février, une soirée mascarade le 28 février prochain, une journée sportive le 6 mars et une soirée de clôture avec un concours de moustaches et de bière le 13 mars. Des activités à ne pas manquer.

Journée carnavalesque à St-Marcel

(A. Flamand)— Le carnaval de St-Marcel a débuté le 13 décembre avec la présentation des duchesses Carmel Bélanger, Annette Thibault et Jeannette Dancause. Depuis, la vente de la bougie a remporté $800., la bougie chanceuse a mérité $25.00 à Mme Arnold Morin de St-Marcel.

Les festivités se poursuivent le 8 février avec la grande journée carnavalesque; des compétitions de tout genre se tiendront comme le marathon de ballon-balai d'endurance, un rallye de motos-neige, une course aux trésors et une marche en raquettes.

Après tous ces efforts dépensés, un succulent souper au boeuf sera servi à la salle paroissiale suivi d'une soirée dansante à laquelle on couronnera la reine du carnaval 1976. Pour inscriptions au marathon de ballon-bala: tél.: 872-8661 ou 447-2349.

Le tout est patronné par les loisirs de St-Marcel.

JP DISTRIBUTEUR
gros et détail
- Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
- Acier de toutes dimensions
- Broche et clôtures de ferme

MANUFACTURIER
- Barrières métalliques
- Usinage, soudure tout genre
- Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes

248:3800
:3870
:3872

Location: Service de GRUES MOBILES

J. PICARD & FILS INC.
St-Pierre, cté. Montmagny

ECONOMIE

GRANDE VENTE
Boutique Roméo & Juliette
61 St-Jean Baptiste Montmagny 248-3213

40% à 50%



Jumpers: 40%
Manteaux ¾: $9.95
Uniformes d'infirmières: 30%
Ensembles de ski: Spécial
Blouses: $7.50 et $9.95





Lot d'articles à: $5.00
Pantalons de tricot: $12.95
Manteaux pour dames: 30%
Gilets: $4.95

«De nombreux autres spéciaux en magasin»
Cartes Chargex et Master Charge acceptées.
BIENVENUE A TOUS

Chronique du Livre

Nouveautés de la semaine à la Bibliothèque de Casault.

Sous cette rubrique, chaque semaine, à l'intention de notre distinguée clientèle du soir, nous suggérons quelques nouveautés, reçues et sélectionnées dans différentes disciplines.

GENERALITES
Daniken, Erich von: «L'or des dieux; les extra-terrestres parmi nous».
Van Bol, J -M: «L'information, clé pour un monde responsable».
PHILOSOPHIE — PSYCHOLOGIE
Flammarion, Camille: «La mort et son mystère».
Morel, Robert: «Le livre des conjurations et des sortilèges [Magie]».
Perec, Georges: «La boutique obscure; 124 rêves».
SCIENCES SOCIALES
Boudon, Marcelle: «Comment organiser rencontres et sessions».
Lemaître, Thomas: «L'art de commander et d'obéir».
La Ligue des droits de l'homme: «La société québécoise face à l'avortement».
Stanké, Alain:«Pacifique Plante: lutte et finir avec la pègre».
Treyvaud, Jean-Jacques: «Combien paierez-vous d'impôts avec la réforme fiscale?»
SCIENCES APPLIQUEES [TECHNOLOGIE[
Auguste, Pierre: «Entretenez et réparer vous-même votre moto».
Charlent, Henri: «Traité pratique de plomberie et d'installation sanitaire».
Groneman, Chris Harold: «La menuiserie».
Petel, Pierre: «Choisir ses vins».
Tiano, Mirette: «Cuisine pour maigrir».
ARTS
Faurobert, Louis: «Jeune et belle par la culture physique».
Galipeau, Lucette: «Macramé».
Havez, Bernard: «La pyrogravure».
Normand, Jacques: «Les nuits de Montréal».
Robertson, Michel: «Self-défense karaté.»
Robertson, Michel: «Self-défense karaté.»
LITTERATURE
Christie, Agatha: »Le crime de l'Orient-Express».
Lacassin, Francis: «Mythologie du roman policier».
Leroux, Gaston: «Rouletabille chez Krupp».
Maillet, Antonine: «La saagouine».
Paoustoviski, Constantin: «Au coeur de la Russie».
HISTOIRE — GEOGRAPHIE
Canada. Ministère des Affaires Indiennes: «Les Indiens du Canada, Québec et les provinces Atlantiques».
Du Buit, Michel: «Voir la Terre Sainte».
Grenon, Hector Us et coutumes du Québec».
Proulx, Armand: «Saint-Thomas de Montmagny; mariages, 1678-1973».
St-George, George: «Déserts et montagnes de Russie».
N.B.: Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Polyvalente Louis-Jacques Casault est ouverte au public tous les mercredis en soirée de 20 à 22 Heures, avec quelque 35,000 volumes et 125 revues à votre disposition.

Emplois disponibles

—Contremaître de machiniste avec expérience pour Montmagny
—Confiseur en bonbons durs - expérience requise
—Boucher d'expérience pour la région $180.00 par semaine à $200.00
—Chef comptable pour industrie de la région $150.00 par semaine.
—1 emballeur de bardeaux - Salaire $170 la toise - Région
—Débosseleur 2 à 3 ans d'expérience - $4.00 à $5.00 l'heure
—Une entreprise de bois de sciage recherche comptable avec diplome universitaire salaire de plus de $12,000.00 par an.
—Il y aura un cours de perfectionnement de serveuses de table, Hôtel et Restaurant à Québec, le 26 janvier 1976, exigences du cours 1 an d'expérience.

Pour plus d'informations, contacter le Centre de Main d'Oeuvre du Canada, 115, Ave de la Gare, Montmagny, Tél.: 248-1102

LA POCATIERE
—Un programmeur en informatique pour La Pocatière. Doit avoir un D.E.C. en informatique et un an d'expérience. Salaire $8,000. par an.
—Une coordonnatrice de l'enseignement des soins infirmiers pour La Pocatière. Doit avoir BAC en nursing et 2 à 3 ans d'expérience. Salaire $9,000. à $23,000 par année selon compétence et expérience.
—Un technicien ou technicienne en radiologie. Exigences: D.E.C. en radiologie et une petite expérience de base. C'est un emploi d'une durée de 6 mois. Salaire moyen de $185.00 par semaine selon compétence et expérience.
—une bonne à tout faire pour La Pocatière. Aura principalement à s'occuper d'un bébé de 2 ans. Fins de semaine libres. Logée, nourrie. Salaire $30 à $35.00 par semaine.

Nous invitons tous les employeurs à nous faire part de leurs besoins de personnel.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre Centre de Main d'Oeuvre du Canada au 1,000 - 6e avenue La Pocatière, au numéro de téléphone 856-2041.

Le service téléphonique de St-Bruno

Pas plus de quatre abonnés sur une même ligne à compter de mai

(J.P.O.) La population de St-Bruno bénéficiera, à compter de mai prochain, d'un service téléphonique amélioré qui permettra de diminuer sensiblement le nombre d'abonnés par ligne. C'est ce qu'est venu confirmer, lundi dernier, à la population de l'endroit, un représentant de Bell Canada M. Claude Bégin.

On se souvient qu'à la suite de plaintes répétées de la part du comité de citoyens et du conseil municipal de St-Bruno sur la mauvaise qualité du service téléphonique, deux représentants de Bell Canada avaient annoncé un projet de transformation du système téléphonique. Il manquait toutefois à ce projet, l'approbation finale des dirigeants de la compagnie, ce qui a été fait dernièrement.

Les modifications au service téléphonique projetées par Bell entraîneront une diminution de la moyenne d'abonnés par ligne de 6.2 qu'elle est présentement à 3.2 abonnés. Alors qu'actuellement, on retrouve 10 abonnés sur une même ligne, le maximum sera désormais de quatre. Selon M. Claude Bégin, le tarif mensuel ne sera pas augmenté et demeurera à un peu plus de $3.00 pour chaque abonné.

Le projet de transformation de Bell Canada prévoit, en outre, l'installation d'un téléphone public à St-Bruno, ainsi que quelques lignes privées qui seront disponibles pour la modique somme de $15.00 à $20.00 par mois.

La compagnie compte entreprendre les modifications prévues en février de sorte que les quelque 150 abonnés de St-Bruno pourront bénéficier du service amélioré à compter du mois de mai prochain. Interrogé sur le coût de ce projet pour Bell Canada, M. Bégin a déclaré que cela se situerait "dans les cinq chiffres" sans pouvoir préciser un montant exact.

Le comité de citoyens, le conseil municipal et la population de St-Bruno en général ont paru satisfaits lundi dernier des transformations envisagées par Bell Canada.

En bref...

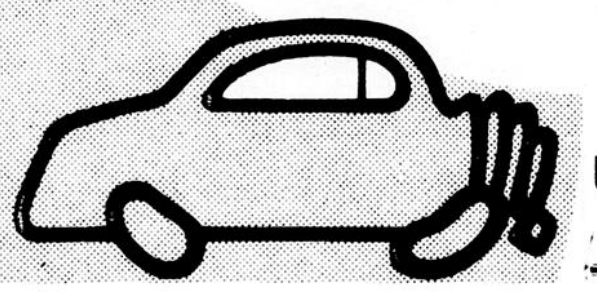
Le député de Rouyn-Noranda à l'Assemblée Nationale a bondi ce matin en apprenant les intentions du Gouvernement du Québec d'imposer une taxe "Olympiques" aux fins de défrayer le coût des Jeux.

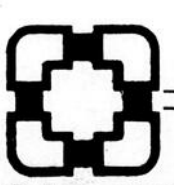
Monsieur Samson a accusé le Gouvernement d'être des plus irresponsable et injuste en voulant faire porter le poids de son incurie sur les épaules de tous les travailleurs du Québec et surtout sur le dos des gagne-petits.

Le Chef du Ralliement Créditiste a poursuivi en disant que le jugement du Gouvernement a sûrement été affecté par une fausse interprétation de la publicité "participaction"; en effet, dit-il, en taxant les citoyens pour des courses à pieds, le Gouvernement du Québec égorgera les Québécois et leur réaction pourrait bien provoquer la dernière course du Gouvernement Libéral, en l'obligeant à effectuer un saut à la perche en dehors du Parlement.

BATISSE D'ACIER HERCULE
ET ATLAS
maisons usinées CANADIANA
YVAN CARON
Cap St-Ignace(Station) 246-5891


él.: 248-1891
A. BISSONNETTE
CONTRACTEUR GENERAL
37 - 3e Ave Nord Montmagny

VOUS AVEZ EU UN ACCROCHAGE?

GM SERVICE
UN SEUL ENDROIT
BEDARD AUTOMOBILES ltee.
116, ST-JEAN BAPTISTE OUEST MONTMAGNY 248-3553
BELLECHASSE COMPOSEZ: 884-2819


Jabrecque & Fils ENR.
PLOMBERIE CHAUFFAGE
VENTE — INSTALLATION — REPARATION
358 est Boul. Taché, Montmagny
248-1261
Entrepreneur en chauffage à air chaud et à eau chaude.
Distributeur FLAMIDOR - POWRMATIC - DE LUXAIR
PEINTURE NATIONALE
POUR PLUS DE CONFORT EXIGEZ FLAMIDOR

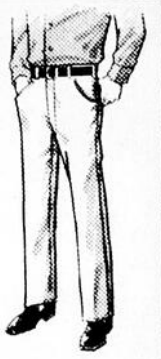
Et ça continue toujours...

Jeans LEE en velour cordé
pour hommes
Rég. 17.00
Sp. **13.98**



Chemises d'édredon
pour hommes
Sp. **4.98**

Pantalons de travail en
drille, doublés
Rég. 8.00
Sp. **5.98**



Jacket de nylon, cagoule
pour garçon
Rég. 12.00
Sp. **6.98**



Bottes d'hiver avec
courroie, pour garçons
Rég. 8.00
Sp. **5.98**



Jacket en velour cordé,
pour homme
Sp. **6.98**

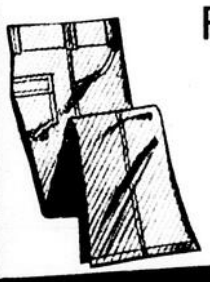
Couvre-chaussures doublés
en mouton avec
deux fermeture-éclair
Rég. 25.00
Sp. **15.98**



Botillons
pour hommes
Sp. **19.98**

Habit de moto-neige
pour garçon
(grandeur 8 à 18 ans)
Sp. **19.98**

Jeans LEE pour garçons



Rég. 12.00
Sp. **9.98**

Bottes de motoneige
pour hommes:
Sp. **13.98**
pour garçons:
Sp. **11.98**



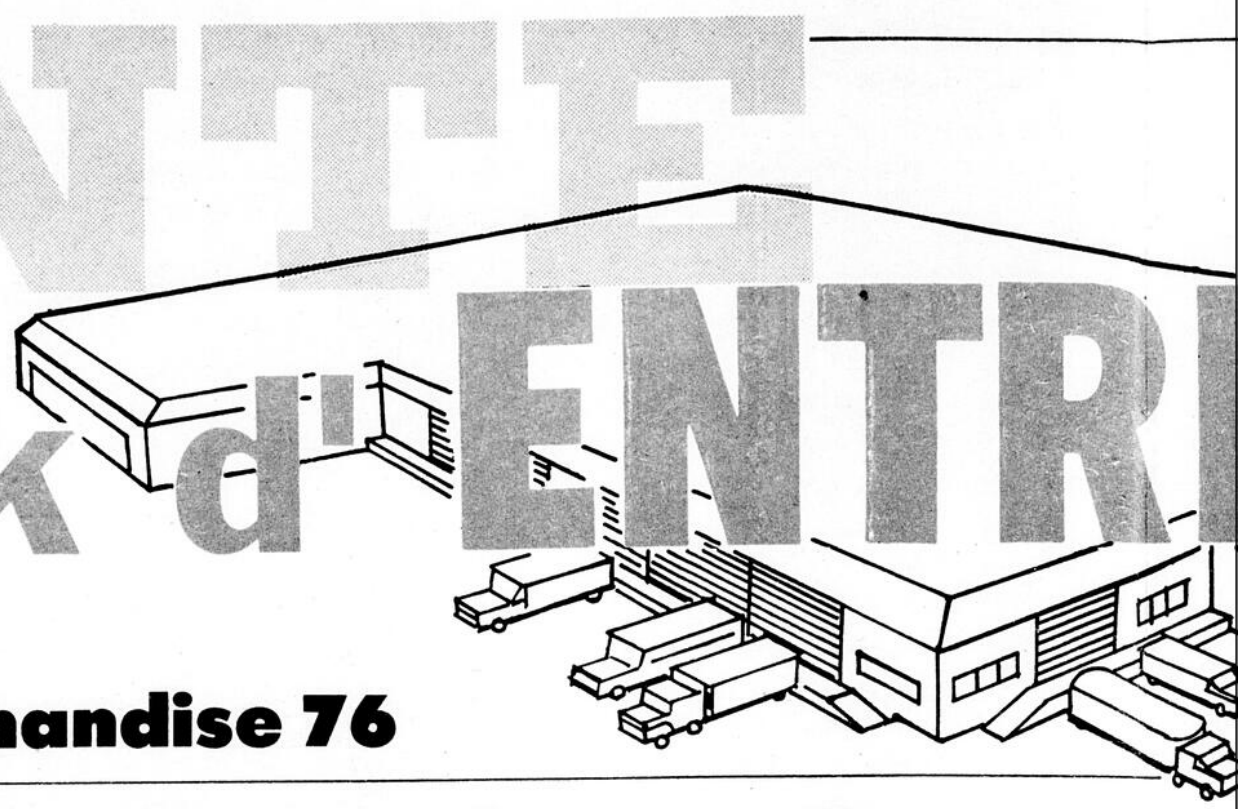
Habits
pour hommes
Sp. **19.98**



L.G. Vigneault INC.

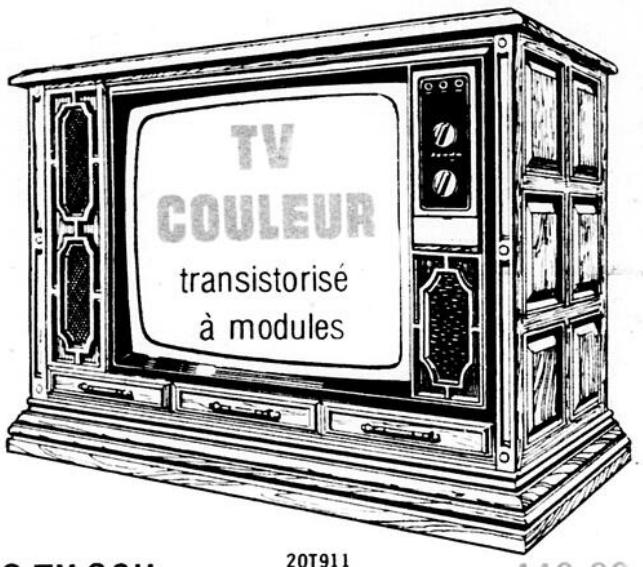
128, de la Gare, Montmagny
248-0954

VENTE de stock d'ENTR

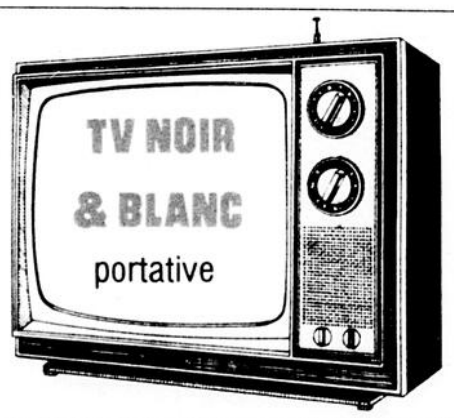


Il faut faire place à la marchandise 76

Admiral

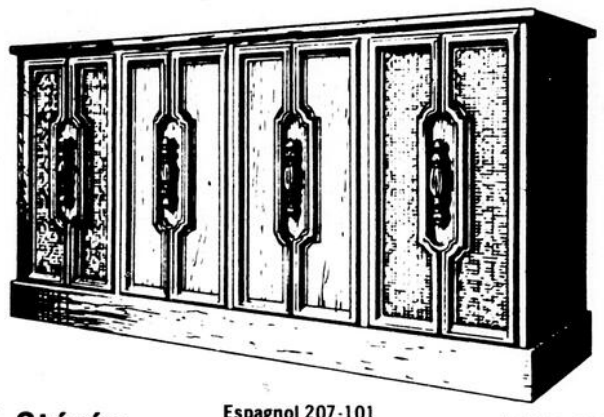


2 TV 20''	20T911 Notre Prix: 495.00 Prix d'entrepôt:	446.00	L'UNITE
1 TV 26''	8021 Notre Prix: 799.00 Prix d'entrepôt:	649.00	L'UNITE
1 TV 26''	L12 Notre Prix: 969.00 Prix d'entrepôt:	825.00	L'UNITE
1 TV 20''	957 Notre Prix: 595.00 Prix d'entrepôt:	495.00	L'UNITE
4 TV 20''	678 Notre Prix: 695.00 Prix d'entrepôt:	595.00	L'UNITE
3 TV 18''	638 Notre Prix: 650.00 Prix d'entrepôt	546.00	L'UNITE
1 TV 26''	L13 Notre Prix: 879.00 Prix d'entrepôt	749.00	L'UNITE
1 TV 26''	C661 Notre Prix 929.00 Prix d'entrepôt	799.00	L'UNITE
2 TV 26''	623 Notre Prix: 989.00 Prix d'entrepôt	825.00	L'UNITE
1 TV 26''	L625 Notre Prix: 989.00 Prix d'entrepôt	850.00	L'UNITE



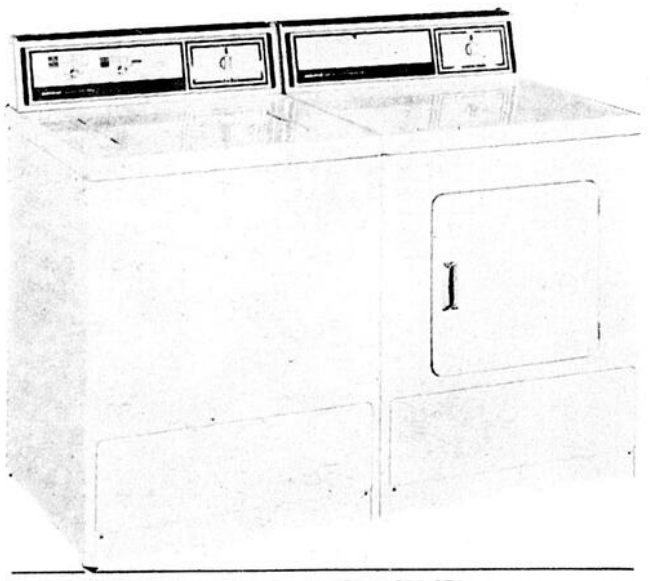
4 TV 12''	648 sur base Notre Prix: 159.00 Prix d'entrepôt	139.00	L'UNITE
3 TV 12''	627-632 Notre Prix: 139.00 Prix d'entrepôt:	119.00	L'UNITE

STEREO-MEUBLE -CONSOLE



1 Stéréo	Espagnol 207-101 Notre Prix: 799.00 Prix d'entrepôt	495.00	L'UNITE
3 Stéréo	Colonial 203-701 Notre Prix: 595.00 Prix d'entrepôt	395.00	L'UNITE
1 Stéréo	Contemporain 207-201 Notre Prix: 599.00 Prix d'entrepôt:	396.00	L'UNITE
5 Stéréo	Modulaire avec base Notre Prix: 279.00 Prix d'entrepôt	195.00	L'UNITE
1 Stéréo	Modulaire avec enregistreur Notre Prix: 359.00 Prix d'entrepôt:	279.00	L'UNITE

LAVEUSES-SECHEUSES



1 ENSEMBLE	6 cycles Blanc 655-675 Notre Prix: 674.90 Prix d'entrepôt	588.00	L'UNITE
2 Ensembles	6 cycles 2 vitesses Or 755-775 Notre Prix: 745.00 Prix d'entrepôt:	638.00	L'UNITE

1 ensemble	6 cycles Boutons poussoirs illuminés or 954-974 Notre Prix: 850.00 Prix d'entrepôt:	695.00	L'UNITE
1 Ensemble	3 cycles 2 vitesses blanc 4080 Notre Prix: 625.00 Prix d'entrepôt	495.00	L'UNITE
13 Sécheuses	Blanc Notre Prix 249.00 Prix d'entrepôt	197.00	L'UNITE
6 Ensembles	5 cycles Filtre automatique or 4686 Notre Prix: 729.00 Prix d'entrepôt	659.00	L'UNITE

LAVE-VAISSELLE CONVERTIBLE



2	500 Blanc Notre Prix: 429.00 Prix d'entrepôt:	369.00	L'UNITE
1	600 Blanc Notre Prix: 459.00 Prix d'entrepôt:	399.00	L'UNITE
1	6 cycles Avocado Notre Prix 449.00 Prix d'entrepôt	369.00	L'UNITE
2	4 Cycles Blanc Notre Prix 399.00 Prix d'entrepôt	289.00	L'UNITE
1	4 cycles Blanc Légère égratignure Notre Prix 399.00 Prix d'entrepôt	269.00	L'UNITE
2	8 cycles Blanc 76 Légère égratignure Notre Prix 449.00 Prix d'entrepôt	349.00	L'UNITE

6
9
5

CETTE VENTE EST VALABLE JUSQU'AU 31 JANVIER 76 INCLUSI

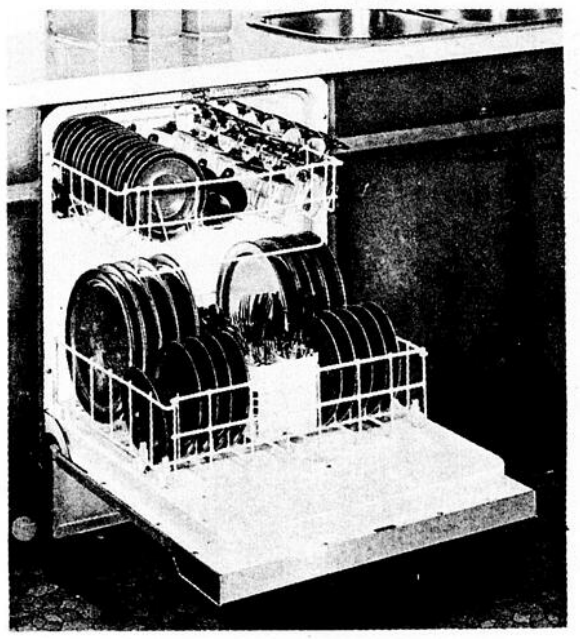


CHEZ: JACQUES DUMAS

(Morigeau) St-François **259-7741**

Inglis

ENCASTRE



6	6 cycles Toutes couleurs Notre Prix: 359.00 Prix d'entrepôt	289.00 L'UNITE
9	8 Cycles avec mini-broyeur et ventilateur d'évaporation Notre Prix: 469.00 Prix d'entrepôt:	349.00 L'UNITE
5	4 cycles Toutes couleurs Notre Prix: 429.00 Prix d'entrepôt	369.00 L'UNITE

POELE 30''

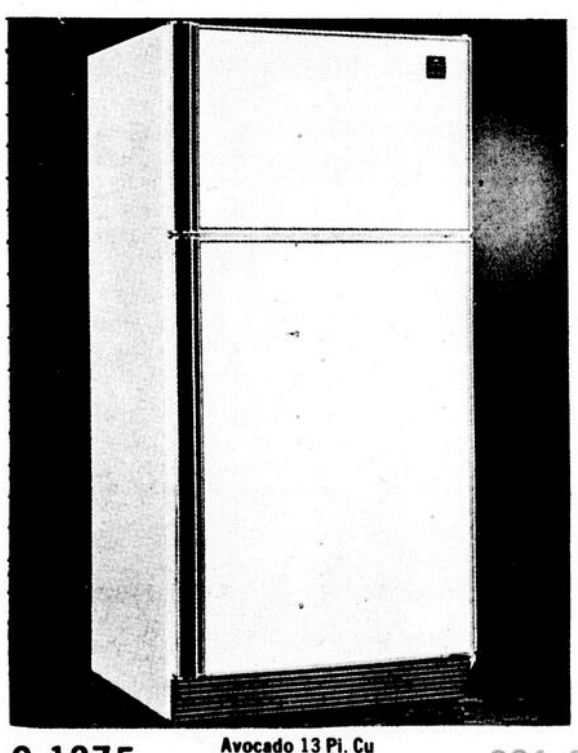


1 B-75	Blanc Notre Prix 299.00 Prix d'entrepôt	259.00 L'UNITE
1 D-75	Blanc Notre Prix 319.00 Prix d'entrepôt	269.00 L'UNITE
1 K-75	Blanc Notre Prix: 399.00 Prix d'entrepôt	339.00 L'UNITE
2 K-75	Or Notre Prix 409.00 Prix d'entrepôt	349.00 L'UNITE
1 K-75	Avocado Notre Prix: 409.00 Prix d'entrepôt	349.00 L'UNITE
1 ERS	Blanc Notre Prix 399.00 Prix d'entrepôt	349.00 L'UNITE

A NETTOYAGE CONTINU

1 3-H	Vert Notre prix: 379.00 Prix d'entrepôt	329.00 L'UNITE
2 3-H-75	Blanc Notre Prix: 369.00 Prix d'entrepôt	319.00 L'UNITE
2 3-M-75	Blanc Notre Prix: 429.00 Prix d'entrepôt	369.00 L'UNITE
2 3-M	Or Notre Prix: 439.00 Prix d'entrepôt:	379.00 L'UNITE
1 3-M	Avocado Notre Prix: 439.00 Prix d'entrepôt	379.00 L'UNITE
2	Blanc Notre Prix 549.00 Prix d'entrepôt	439.00 L'UNITE
1	Vert Notre Prix: 559.00 Prix d'entrepôt	449.00 L'UNITE

REFRIGERATEUR



1 C-1375	Avocado 13 Pi. Cu Notre Prix: 379.95 Prix d'entrepôt	321.00 L'UNITE

3 T-1375	Blanc 2 portes 13'Pi Cu. Notre Prix 429.00 Prix d'entrepôt	379.00 L'UNITE
3 T-1375	Or 2 portes 13 pi. cu Notre Prix 439.00 Prix d'entrepôt	389.00 L'UNITE
1 NT 1375	Blanc 13 Pl. Cu Notre Prix 499.00 Prix d'entrepôt	429.00 L'UNITE
2 NTD 1475	Or 14.2 Pi. Cu. Notre Prix: 539.00 Prix d'entrepôt	459.00 L'UNITE
1 NTD 1475	Vert, porte à gauche 14.2 Pi. Cu. Notre Prix 549.00 Prix d'entrepôt	469.00 L'UNITE
1 NTD 1475	Blanc 14.2 Pi. CU. Notre Prix 579.00 Prix d'entrepôt	499.00 L'UNITE
1 NT 1475	Or 14.2 pi. cu. Notre Prix 589.00 Prix d'entrepôt	509.00 L'UNITE
1 CNT 1475	Blanc 14.2 Pi. Cu. Notre Prix 609.00 Prix d'entrepôt	519.00 L'UNITE
1 CNT 1475	Or 14.2 Pi. Cu. Notre Prix 619.00 Prix d'entrepôt	529.00 L'UNITE
1 CNT 1675	Vert Porte à gauche égratigné, De Luxe Notre Prix: 669.00 Prix d'entrepôt	519.00 L'UNITE
1 CNT 1675	Or Porte à gauche, égratigné, De Luxe Notre Prix 669.00 Prix d'entrepôt	519.00 L'UNITE
1 CNT 1858	Or, égratigné, De Luxe 18 Pi. Cu. Notre Prix 689.00 Prix d'entrepôt	549.00 L'UNITE
1 CND 1847	Or Notre Prix 819.95 Prix d'entrepôt	699.00 L'UNITE
1 CIND 2249	Or, 3 portes Fabrique à glace Notre Prix 939.00 Prix d'entrepôt	799.00 L'UNITE

CONGELATEURS

3	30 Pi. Cu. Notre Prix 429.00 Prix d'entrepôt	399.00 L'UNITE
3	26 Pi. Cu. Notre Prix: 449.00 Prix d'entrepôt	389.00 L'UNITE
2	23 Pi. Cu. Notre Prix: 399.00 Prix d'entrepôt	349.00 L'UNITE
2	15 Pi. Cu. Notre Prix: 339.00 Prix d'entrepôt	299.00 L'UNITE
2	12 Pi. Cu. Notre Prix 319.00 Prix d'entrepôt	279.00 L'UNITE
1	7 pi. cu. Notre Prix: 289.00 Prix d'entrepôt	249.00 L'UNITE

SET DE LITS SUPERPOSE COMPLET tel qu'illustré de Meubles Morigeau



Notre prix 379.00

Prix d'entrepôt **209.00** Quantité limitée

ENSEMBLE DE MATELAS

39 po. de Meubles Morigeau

Tête de lit illustrée **29.95**

Notre prix 149.00

Prix d'entrepôt **99.00**



EXCLUSIVEMENT **PAS DE MISE DE COTE**

Croc- l'oeil

CROSSE SENIOR— La direction de l'équipe de crosse senior tenait la première séance d'entraînement, samedi, le 17 janvier, à l'école Casault; dix-neuf joueurs, dont plusieurs anciens, étaient présents à ce premier entraînement. L'équipe invite tous les intéressés, anciens ou nouveaux, à se présenter au gymnase de l'école Casault tous les samedis à 15.15 heures [entrée de la piscine].

BAL DE COTON— Samedi le 24 janvier 1976 à 21 heures, au Centre Sportif le Bûcheron, se tiendra le BAL DE COTON, organisé par les Filles d'Isabelle du Cercle Elise Blouin de Montmagny. Le Dr Cajetan Gauthier, maire de la Cité de Montmagny et Mme Gauthier seront les hôtes d'honneur. Il y aura musique par l'orchestre Laprise et buffet froid. Tenue pour les dames: robe de coton ou autres, courte ou longue; les messieurs seront en tenue de ville. Une cordiale invitation à toute la population de Montmagny et des environs. Les billets sont en vente dans quelques magasins du Centre ville, et par les Filles d'Isabelle.

SOIREE MAGNYMONTOISE— Avis est donné aux nouveaux résidents de moins d'un an à Montmagny, que la Chambre de Commerce locale organise à leur intention une soirée de «Fraternité», dite Soirée Magnymontoise, en plus la 10e du genre. Cette fête aura lieu samedi le 31 janvier à 8 heures 30 au Centre Sportif le Bûcheron. Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec le secrétariat permanent de la Chambre de Commerce au no. 248-5646.

BISCUM DE CAP ST-IGNACE— Le mouvement Biscum de Cap St-Ignace annonce qu'il y aura une soirée dansante le 25 janvier à l'Ecole Mgr Sirois avec l'orchestre «Les Amicales»; venez en grand nombre, l'invitation est pour toute la population. A prix populaire.

INITIATION A LA VENTE ET IMPOTS—«Une entreprise bien administrée sourit à tout venant. Assurez-vous donc que la politique «D'Initiation à la Vente» de votre commerce est adéquate. Vous augmenterez le bien-être de votre entreprise et vous participerez au développement économique de votre localité». IMPOTS: Assurer aux participants une meilleure compréhension des récentes réformes fiscales et permettre aux commerçants de tirer profit des différentes clauses de la loi sur l'impôt. A tous, ne tardez pas à vous inscrire, votre Chambre de Commerce de Montmagny vous offre ces deux cours qui doivent débuter dans la première semaine de février. Pour informations, le jour 248-5646 [Mme Doris Rouleau], après 5 heures 248-6830 [Roger Thibault].

ASSOCIATION CHASSE ET PECHE MONTMAGNY—L'ISLET— Avis à tous les membres de l'association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc., grande Assemblée Générale annuelle, qui se tiendra le 3 février prochain, à l'Hôtel Montmagny Inn à 8 hres p.m. La direction invite fortement tous ses membres à cette assemblée pour pouvoir continuer le travail déjà entrepris.

La direction.

COMPETITIONS MOLSTAR A LA COTE DES CHATS— Dimanche le 25 janvier, en collaboration avec la compagnie Molson, le club de Ski de la Côte des Chats présentera la populaire compétition Molstar ouverte à tous les skieurs de 10 ans et plus à compter de 1.00 heure p.m. Cette manifestation sera suivie d'une soirée dansante, d'une remise de trophées et de médailles et de ski libre de 7.30 à 9.30 hres.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période de .....ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	$6.00
1 an	$10.00
2 ans	$18.00
Etats-Unis 1 an	$18.00
Camelots	$0.30

RETOURNEZ A:
"PEUPLE/COURRIER
55, rue de la Fabrique
Montmagny, Qué.

FILLES D'ISABELLE DE MONTMAGNY— Sous la présidence de Mme Gisèle Kirouac, nous nous sommes réunies pour la première fois en 1976, le 12 janvier. Nous avons eu la visite de Mme Gagnon, Régente de l'Isletville et quelques compagnes. Bénédiction et souhaits de notre aumônier. Voeux et poignées de mains à chacune. Un beau social, préparé par Mme Marie-Laure Laberge et son équipe a su dérider tous les fronts. Echange de cadeaux, merveilleux goûter, méritant des remerciements.

Mme Gisèle Morin,
Rédactrice.

CLUB AUTONEIGE MONTMAGNY— La direction du Club Autoneige de Montmagny Inc. annonce sa soirée d'ouverture pour samedi prochain le 24 janvier, au chalet du club. Après la messe, qui sera célébrée à 9 heures, il y aura partie de danses avec orchestre; un permis de la Régie des alcools a été accordé pour cette occasion.

LOISIRS DE STE-APOLLINE— Les prochaines activités organisées par le Comité des Loisirs de Ste-Apolline seront les suivantes: tournoi de ballon-balai hour les 10 à 13 ans le 24 janvier, tournoi de ballon-balai le 31 janvier, tournoi de ballon-balai pour les filles de 13 ans et plus le 14 février, tournoi de ballon-balai pour les filles de 12 ans et moins le 21 février, tournoi de hockey pour les garçons de 14 à 16 ans, le 28 février, et enfin un tournoi de hockey pour les 17 ans et plus le 6 mars. Les inscriptions se feront sur les lieux de la patinoire, et la remise des trophées aura lieu lors d'un tournoi de Charlemagne dont la date n'est pas encore fixée. Tous seront les bienvenus à ces activités. Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec MM. Albert-Paul Raby (tél. 469-2328) ou Jacques Langlois (469-2592).

AGE D'OR ST-MATHIEU— C'est dans l'atmosphère d'une vraie joie que s'est déroulée notre soirée de l'Amitié du 10 janvier dernier. Après les bons souhaits pour le Nouvel An, la soirée s'est continuée avec beaucoup d'animation. La danse au son d'une musique entraînante [l'orchestre Gendron] ainsi que des beaux chants très bien rendus nous ont égayés. Sincères félicitations aux organisateurs et grand merci à tous nos visiteurs de même qu'à ceux et celles qui ont coopéré pour le succès de cette belle rencontre. La soirée s'est terminée avec un délicieux goûter.

Le Comité fraternel.

TOURVILLE— Le comité des loisirs de Tourville organise un tournoi de Charlemagne au gymnase du couvent dimanche le 25 janvier 1976. L'inscription se fera à midi. Permis de la régie.

STE-PERPETUE— Un rallye de motos-neige se tiendra le 8 février au club Etoile d'or de Ste-Perpétue. L'inscription et le départ se feront au chalet à 9 hres a.m. De nombreux prix et trophées seront distribués en soirée. Pour renseignements, tél: 359-2215.

STE-PERPETUE— La Chambre de Commerce tient sa campagne de recrutement du 20 au 31 janvier. C'est donc l'affaire de tous de travailler pour le bien de sa communauté. Soyons là. Communiquons avec Mme Maxime Daigle, tél. 359-2302, M. André Daigle 359-2930, M. Paul-Aimé Cloutier 359-2002.

SOIREE D'OUVERTURE A L'ESCALE— Le club motoneige l'Escale de St-Pamphile tiendra sa soirée d'ouverture samedi le 24 janvier. Le tout débutera par un souper canadien à 6 hres, d'une messe chantée à 9 hres, suivie d'une soirée dansante animée par les chanteurs et musiciens de soirée canadienne. Bienvenue à tous.

TOUS LES BONS IRONT-ILS AU CIEL?— CRoyez-vous que votre destinée sera la vie au ciel? Est-ce que Dieu veut que vous croiriez que tous les bons iront au ciel? M. Lionel Rondeau fournira les réponses pendant son discours bilingue qui sera donné à 9.30 hres dimanche matin le 25 janvier à 165, 12ième rue, Montmagny et aussi à 2.30 hres l'après-midi chez M. Denis Martin, 3ième rang ouest, La Pocatière. Parce que la question de notre destinée éternelle est d'une importance primordiale, vous avez toute raison de venir écouter cette conférence. Elle est intitulée: «Les Chrétiens appelés pour le Royaume». Les Témoins de Jéhovah de Montmagny vous donnent une invitation chaleureuse.

HORTICULTURE— La réunion mensuelle des membres de la Société d'Horticulture Magnymontoise se tiendra lundi prochain le 26 janvier à 8 heures p.m., au Centre Sportif le Bûcheron. Il est à noter que cet organisme n'a pas encore reçu sa charte, mais c'est une question de semaines, a précisé le président M. Louis-Georges Boulet.

ARTISANS COOP—VIE— Dans le cadre des Fêtes, la majorité de l'exécutif des Artisans Coop-Vie de la section Cap St-Ignace se sont réunis à l'école Mgr Sirois le 19 décembre faisant ainsi une agréable surprise aux élèves. Le chant des Artisans, interprété par Mme Nicole Caron, fut suivi de plusieurs chants de Noël par l'assemblée. Vinrent ensuite les allocutions du président de la section, du Père Noël, du maire et du directeur de l'école. Durant cette fête, quelque 50 livres de bonbons furent distribués à tous les enfants qui en ont tiré leur profit.

TOURNOI DE 500— Un tournoi de cartes 500 se déroulera dimanche prochain le 25 janvier à compter de 1 heure, au Club Sportif l'Artisan de St-Jean Port-Joli. De nombreux trophées et prix seront attribués; bienvenue à tous les amateurs.

PICHENOLLES— Des tournois de pichenolles, organisés par le Conseil 3186 des Chevaliers de Colomb, se tiendront le 1er février prochain en après-midi au Centre des Loisirs de St-Paul. Les inscriptions auront lieu sur place, de 9 heures à 11 heures a.m. Les catégories seront les suivantes: Hommes, aux doigts et à la baguette, dames, aux doigts seulement, et enfants de 10 à 15 ans, aux doigts seulement.

RICHELIEU MONTMAGNY— Le Club Richelieu de Montmagny est en bonne santé financière et populaire. En effet, puisqu'il terminait ses activités de l'année 1975 avec un avoir en banque de $2,131.23. On a tenu un total de 42 soupers, dont 23 avec conférencier, et un montant de $4,863.87 fut distribué en dons à différents organismes tels le Foyer de l'Enfance, le Centre Culturel et Récréatif, les Jeunes Voyageurs, Pee-Wee, patinothon, jouets pour enfants défavorisés, Centre Communautaire Normandie, O.T.J., etc. Le Club Richelieu de Montmagny compte actuellement 45 Membres.

KAMOURASKA— Le bingo du 28 décembre dernier à Kamouraska a rapporté la somme de $115.60. Le Conseil de la Fabrique est très reconnaissant à la famille Madore et ses aides bénévoles; il remercie également tous ceux et celles qui ont fait parvenir des dons de même que ceux et celles qui ont participé au bingo. Félicitations aussi à la chorale qui a grandement aidé au succès de la célébration religieuse par ses beaux chants.

STE-FELICITE— Un marathon de ballon-balai mixte se déroulera à Ste-Félicité dans le comté de L'Islet le 14 février prochain. On verra alors évoluer les joueurs de deux catégories chez les garçons et une catégorie chez les filles. La date limite d'inscription est le 12 février, à 18 heures. Le tout se terminera par la remise des trophées aux gagnants lors d'une soirée dansante avec orchestre et permis de la Régie, à la salle paroissiale. Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec M. Pierre Pelletier, tél. 359-2074, ou Jacqueline Bernier, tél. 359-3075.

TOURNOIS DE 500— Les prochains tournois de 500 de la Garde Paroissiale de L'Islet-sur-Mer Inc. auront lieu à 1 heure de l'après-midi à la salle paroissiale, les 25 janvier et 14 mars prochains. De nombreux trophées et prix seront à gagner. Bienvenue à tous et amenez vos amis pour un bel après-midi.

TOURNOI DE HOCKEY— M. Roland Bélanger, de St-Vallier de Bellechasse, organise présentement un tournoi de hockey de calibre intermédiaire qui se déroulera à l'aréna de Lévis le 15 février prochain. Aucun joueur de calibre senior, universitaire et junior A ne sera accepté. Un total de 16 équipes participeront à ce tournoi. On fera l'attribution d'un trophée à défendre et de bourses aux finalistes. Pour inscription, on doit s'adresser à M. Roland Bélanger, St-Vallier, cté de Bellechasse, tél. 884-3857.

DATE: 16 JANVIER 1976

PERFECTA 6/36

GROS LOT $45,027.00
(REPORTÉ À LA SEMAINE PROCHAINE)

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

9 — 15 — 19 — 23 — 26 — 35

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	2	$50,000.00
5 SUR 6	146	$462.60
4 SUR 6	3703	$50.60
5 SUR 6+	0	$45,027.00

NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +: 34

VENTES TOTALES $781,720.00

MINI LOTO

40319
0319
319

TIRAGE 42
VENDREDI 16 JANV. '76
32 Séries émises - 90,000 chacune
POSSIBILITÉ DE
32 GAGNANTS DE $5,000.
256 GAGNANTS DE $500.
2592 GAGNANTS DE $100.

BOUTIQUE

LES

GARS

INC

502 A, 4e Avenue, La Pocatière

Tél.: 856-2492

20%

à

50%

D'ESCOMPTE

JUSQU'AU 31 JANVIER

LA DIETETIQUE CHEZ-VOUS

PAR.

DENYSE HUNTER



DOIT-ON MANGER ENTRE LES REPAS?

De nos jours, les goûters ou collations font partie de nos habitudes alimentaires. Il y a même des gens qui ne font pratiquement pas de vrais repas, ils grignotent toute la journée. Cette pratique courante peut-elle nuire à la santé, est-elle contraire aux principes d'une alimentation rationnelle?

Je ne vois vraiment pas la nécessité d'éliminer cette pratique typique de notre société moderne. Ce qui est essentiel, c'est d'adapter l'alimentation aux besoins de chaque personne et à leur rythme de vie. Naturellement, il faut quand même surveiller le contenu des goûters de façon à ce qu'ils soient nutritifs et qu'ils ne constituent pas un excès de calories pour l'organisme. Par exemple, si vous prenez trois bons repas par jour et qu'en plus, vous vous offrez des goûters élevés en calories et faibles en valeur nutritive, il y aura excès de calories et faibles en valeur nutritive, il y aura excès de calories qui se traduira ensuite par l'embonpoint et l'obésité. Par contre, on peut répartir le total des besoins nutritifs de la journée en plusieurs petits repas tout en ne dépassant pas la quantité de calories nécessaire pour maintenir son poids.

Dans certains cas, l'estomac ne tolère pas un trop grand volume d'aliments à la fois; à ce moment-là, il y a avantage à manger plus souvent mais en plus petite quantité. Mais, comment faire pour ne pas ingérer trop de calories tout en prenant des collations au cours de la journée? C'est simple, si vous avez l'habitude de manger durant l'après-midi, vous pouvez omettre le dessert du diner et le manger dans l'après-midi. C'est la même chose pour les goûters de l'avant-midi et de la soirée. Mais, attention, les goûters ne doivent pas être trop copieux car ils risquent de diminuer l'appétit pour le repas suivant.

Quant au contenu des goûters, on ne doit pas surveiller seulement la teneur calorique, il faut aussi tenir compte des éléments nutritifs tels que vitamines, protéines et sels minéraux. Les meilleurs suggestions de goûters sont les fruits et légumes crus, les jus de fruits et de légumes, le lait et les produits laitiers (fromage, yogourt, cossetardes) et fruits séchés (raisins secs, dattes, figues...) ingérés en quantité modérée et adaptée aux besoins de l'organisme. Il faudrait éliminer les boissons gazeuses, sucreries, croustilles... qui n'offrent que des calories à l'organisme et aucun élément nutritif. De plus, ils diminuent l'appétit pour le repas suivant et favorisent la carie dentaire.

D'après certaines études, les gens obèses auraient avantage à manger plus fréquemment et en moins grande quantite à la fois. Ces études démontrent que la plupart des obèses ne mangent pas souvent au cours de la journée mais font de plus gros repas. Ainsi, l'organisme a tendance à conserver le surplus de calories après les repas. Par contre, les gens normaux ou maigres prennent plusieurs petits goûters au lieu de gros repas et n'engraissent pas, ceci serait dû au fait que l'organisme brûle les calories à mesure qu'elles sont absorbées. Les obèses doivent quand même limiter ou omettre le goûter durant la soirée, car pendant la nuit, les calories ingérées ne sont pas dépensées et sont plus susceptibles de se transformer en tissu graisseux.

Alors, si vous avez l'habitude de prendre des goûters au cours de la journée, continuez à le faire tout en veillant à ce qu'ils ne constituent pas un excès de calories et qu'ils fournissent à l'organisme les nutriments nécessaires à son bon fonctionnement.

Denyse Hunter
Etudiante en Diététique
Et Nutrition
Université de Montréal

Accident à Notre-Dame-du-Rosaire

(D.L.B.)— Un accident mineur impliquant deux autos et causant des blessures superficielles ne nécessitant aucune hospitalisation à quatre personnes, est survenu durant la nuit de dimanche le 16 janvier dernier vers les minuit trente sur la route 283 au sud du village de Notre-Dame du Rosaire, côté versant nord.

M. Jean-Guy Roy, âgé de 24 ans et domicilié à St-Paul conduisait une dodge rouge 68 et M. Jacques Boulet, âgé de 20 ans, un volkswagen jaune 73 lorsque le dérapage de l'un des véhicules a causé la collision. Les dommages s'élèvent à quelque $2,000. La Sûreté du Québec s'est rendu sur les lieux pour faire les constations d'usage.

Vol d'automobile

(D.L.B.)— M. Clovis Courchênes de Nicolet et propriétaire d'un camion GMC 1969 de couleur bleu a porté plainte le 16 janvier dernier contre un jeune homme domicilié à Kingston au Manitoba pour la saisie de son véhicule.

M. Courchênes après avoir fraternisé dans un bar de la région avec ce type, qui se disait être son ami depuis de longues années, lui aurait prêté son automobile pour lui permettre d'aller magasiner et il n'est pas revenu depuis.

L'incident s'est produit à Berthier-sur-Mer. La Sûreté du Québec à Montmagny tient présentement enquête à ce sujet.

Centre de Fraternité

La Pocatière

Calendrier des activités:
Janvier 76:
16-18 Charismatique pour tous
23-25 Biscum
30-1 Couples Mariés
Février
6-8 S.P.V.
8 Responsables des A.-R.
13-15 Jeunes Mixtes (17-25 ans)
15 Récol. Couples Mariés
20-22 Biscum
27-29 Couples Mariés
Mars
5-7 Jeunes Mixtes (17-25 ans)
12-14 Pour tous (Abbé Marier)
19-21 Groupes: soutien charismatique
26-28 Biscum
Entrée: Vendredi soir à 8.00 hres. Pour réservation: Tél.: 856-2551. Autres activités diocésaines à venir. **Retraite individuelle en tout temps.**
Avril 76:
2-3 Jeunesse du Monde
4 Récol. Veufs et Veuves
4 Couples Mariés
9-11 Retraite de Réflexion S.P.V.
16-18 Biscum
23-25 Charismatique (P. Michel)
Mai:
30-2 Couples Mariés
7-9 Fiancés
14-16 Biscum
21-23 Jeunes Mixtes (17-25 ans)
28-30 Veufs et Veuves
Juin
4-6 Biscum
9-11 Personnes âgées
13 Rallye Jeunes Mixtes
18-20 Biscum
Juillet:
4 Rallye Biscum
5 Trente Jours
Septembre
11 Récol. Equipe Biscum
17-19 Biscum

Roger Hallé T.D.C.
denturologiste
(Technicien- Dentiste)
248-4928 107 Cloutier Montmagny Rés.: 259-7246

DENTUROLOGISTE
ANDRE NORMAND
21 Valcourt Montmagny
248-0849

CINEMA LAFONTAINE
Commençant le 30 janvier





La Boulangerie
Jean-Claude Fortin
109, rue St-Louis, Montmagny

Invitation spéciale
Notre bûche maison
Mokas des fêtes
Pain chaud tous les jours
Ouvert du Lundi au Samedi de 8 heures A.M. à 6 heures P.M
.Pâté à la viande [Petits et gros]
.Pains à salade de fantaisie
.Pâté de Saumon
.Pains tranchés sur le long
.Pâtisseries
.Gâteaux pour toutes les circonstances
Pour commandes spéciales appelez 248-1062

FORMATION DES ADULTES

COURS GRATUIT A TEMPS PARTIEL:

S'adressant aux travailleurs actuellement en emploi, désirant se perfectionner dans leur métier, et répondant aux exigences d'admission aux cours.

POSSIBILITES DE FORMATION DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

Administration
Techniques commerciales
Alimentation
Services éducatifs et personnels
Construction
Mécanique
Techniques forestières
Equipement motorisé
Techniques para-médicales et infirmières
Electro-technique
Hydrothermique
Textile et chaussures
Textile
Plastique
Pêcheri e - navigation
Imprimerie
Techniques minières

INSCRIPTION ET INFORMATION:

NIVEAU SECONDAIRE:
Le Service d'Education des Adultes de votre Commission Scolaire Régionale.
NIVEAU COLLEGIAL
Le Service d'Education des Adultes du Cegep de votre localité.

INFORMATION ET INSCRIPTION: CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS

Cette annonce est publiée par la Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Québec, 1010 rue Borne, Québec G1N 1L9, en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada et votre Service d'Education des Adultes.



BERNARD MONTPETIT, NOUVEAU PRESIDENT DU RICHELIEU.— M. Paul-H. Loiselle transmettait officiellement ses pouvoirs en remettant le maillet, symbole du Club Richelieu, au nouveau président, l'ami Bernard Montpetit, lors de son souper d'intronisation samedi le 17 janvier dernier au Club sportif Le Bûcheron. On remarquait à ce souper copieux, la présence de M. René Côté, gouverneur de la région du Cap Diamant, et M. Cajetan Gauthier, maire de la Cité de Montmagny et membre Richelieu, de même que les présidents des Clubs Orléans, Ste-Foy, Donnacona, Lévis, Québec, La Pocatière. Le 30 août prochain, le Club Richelieu de Montmagny, le 5e à être fondé au Québec, fêtera son 30e anniversaire d'existence à Montmagny.

Négociations des services essentiels dans les secteurs hospitaliers

(D.L.B.)— Les parties patronales de chacun des secteurs hospitaliers de la région ont entrepris ces dernier jours des négociations avec les membres syndicaux de leur établissement pour s'assurer les services essentiels en cas de grève. Il s'agit de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, du Foyer d'Youville, du Foyer du Cap St-Ignace, du Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud et j'en passe.

La direction de chacun de ces centres à caractère hospitalier propose qu'advenant la grève, au moins 60% des effectifs de la main-d'oeuvre assurent les services essentiels permettant ainsi le déroulement normal des activités. La partie patronale se garde de plus le privilège de diminuer sa clientèle en la réduisant de 50% à 60%. Toutefois, cette dernière particularité ne se rattache actuellement qu'à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

On apprenait de source certaine au moment de mettre sous presse qu'une entente est maintenant signée entre la partie patronale et syndicale à cet effet, au Foyer d'Youville de Montmagny.

Dans l'ensemble, les travailleurs syndiqués qualifient ce mode d'intervention de la partie patronale, d'arbitraire en brimant ainsi les droits primaires des regroupements collectifs.

La plupart des syndicats énumérés ci-haut auront droit de grève au cours du mois de février.

GENEST ELECTRONIQUE ENR.

J.P. Journeault Prop.

Membre de la corporation des électroniciens du Québec

RCA Vente & Service
Radio - T.V. - Stéréo
appareils électriques.
ags

82 Rue St-Thomas Montmagny

248-2909

Sur toute la marchandise d'automne!

(Jeans—LOIS—G.W.G. $14.00)

VENTE

1¢

Jeudi, vendredi et samedi
(22—23—24 Janvier)

La Boutique J Inc.
Galeries Montmagny

VENTE BALAYAGE

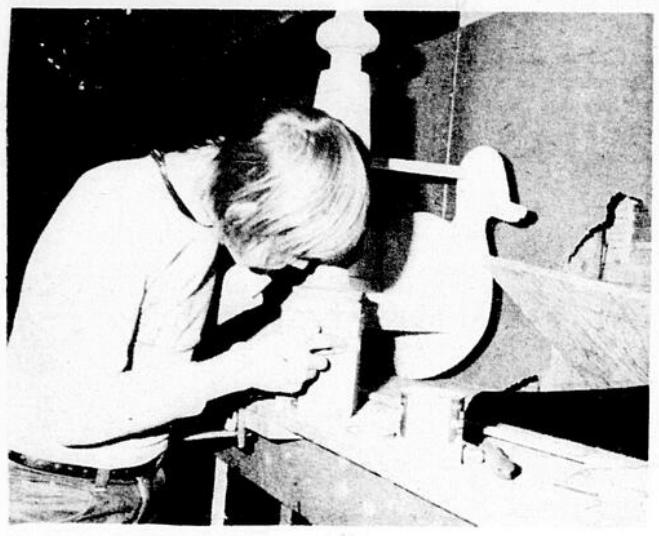
Jeudi, vendredi, samedi
22—23—24 Janvier

Des rabais
allant de 25% à 80% sur presque tout et
même parmis nos collections «soleil et plage»
Des aubaines extraordinaires?
Les jeunes femmes...
et les femmes jeunes qui se veulent à la fine pointe de la mode...
Le seul endroit à visiter dans notre région.

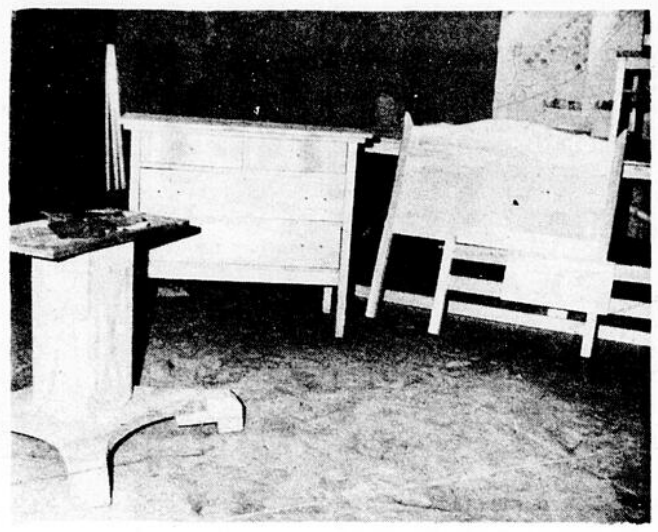
créations

Bibyane

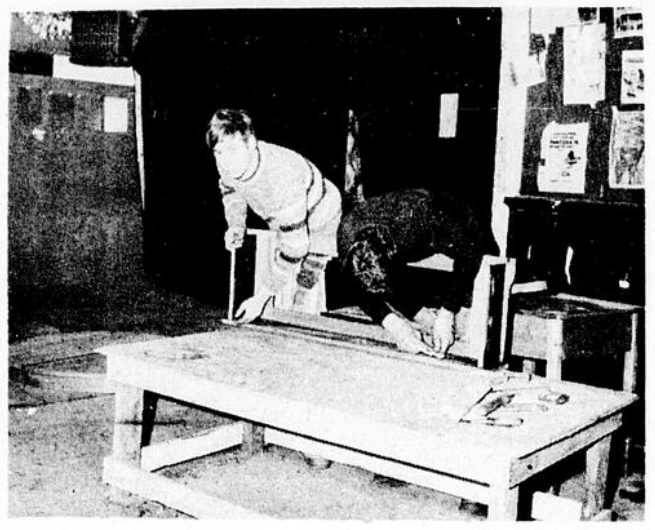
AUX GALERIES MONTMAGNY



Ce jeune travailleur s'affaire minutieusement à boucher les trous d'une patte de table antique, avant de procéder au dernier sablage.



Ces meubles décapés, sablés, sont prêts à être teints et revernis pour servir encore pendant des années dans un nouveau décor.



Ceux-ci s'affairent à réparer les tiroirs d'un vaisellier, aucune opération n'est négligée. C'est une véritable usine de rénovation.

Succès de l'Atelier des 16-17

(Denise L. Bleney) L'atelier des 16-17 est un projet "Initiatives locales" qui emploie neuf jeunes âgés de 16 et 17 ans, résidents du quartier Normandie qui ont délaissé le monde scolaire pour affronter le marché du travail.

A cet effet, M. André Grégoire, leur promoteur, les assiste dans un projet d'envergure depuis le 18 novembre. Des ateliers de décapage, rembourrage et de réchappage complet de meubles, provenant uniquement de familles domiciliées dans le quartier Normandie, assurent la réutilisation de meubles défraîchis tout en permettant à ces jeunes travailleurs de s'initier au travail manuel et au travail d'équipe minutieux.

Il est réellement agréable de constater le climat qui règne au sein de cette équipe. A compter de février un expert en mécanique devrait leur donner des cours de réparation de moteur et ce jusqu'à la fin du projet. Notons toutefois que ces cours rempliront seulement une journée de leur programme hebdomadaire auquel s'ajoute depuis le début du projet des rencontres de type "Relation humaines" avec M. Roger Fortin, animateur.

De plus, quelques étudiants en Service social effectueront des stages au sein de ce groupe de jeunes qui se compose de MM. Yvon Giasson, Ghislain Gagné, Dany Gagné, Michel Sanschagrin, Richard Sanschagrin, Jacques Simard, Mario Giasson, Daniel Ross et Claude Morin

Les stagiaires devraient éventuellement faire des études de groupes, détecter la psychologie de l'adolescent jeune-travailleur tout en oeuvrant au sein de ces ateliers.

Les responsables de ce projet éducatif et formateur aimeraient poursuivre leurs activités après le terme de ce projet "Initiatives Locales" en y ajoutant d'autres individus de la région. Toutefois, pour réaliser cet objectif, l'équipe de l'Atelier des 16-17 aura besoin de l'appui financier provenant de la population, de divers organismes ou de subventions gouvernementales.

Rétrospective des activités de l'Age d'Or de St-Pamphile

Le 19octobre:

Notre club ne ralentit pas son enthousiasme; une manifestation spéciale est organisée pour fêter les anniversaires du mois à notre salle devenue plus accueillante avec ses nouveaux atours: rideaux neufs, nouveaux meubles, cadre de notre affiliation à la Fédération, etc. Tous, nous en sommes fiers!

Après avoir souhaité la bienvenue, Mlle la Présidente procède à la nomination des membres fêtés: six dames et six messieurs s'avancent en cadence pour être décorés de beaux oeillets enrubannés.

Des chansons, de la musique, des danses variées ont égayé l'assistance pendant plusieurs heures. On compte plus de 150 présences. Merci et félicitations à nos amis de St-Adalbert, Ste-Félicité, St-Omer et d'ailleurs, venus se réjouir avec nous et mettre leur talent en évidence. Les organisatrices sont très encouragées par une si belle participation. Des prix de présence firent des heureux. Goûter et café clôturèrent cette rencontre fraternelle.

Le 25 octobre: Partie de cartes

Voici un bref résumé de cette amicale réunion. Mlle la Présidente se dit heureuse de souhaiter la bienvenue à la nombreuse assistance spécialement aux personnes venues de l'extérieur. Le jeu fut des plus animés et se prolongea dans une ambiance de franche gaieté. De beaux et nombreux prix, gracieusement offerts, firent la joie des gagnants. Après s'être si bien amusés, il faut se restaurer de délicieuses pâtisseries...

Un grand merci à ceux et à celles qui ont assuré, par leur présence ou leur travail ou leur dévouement, le succès de cette joyeuse partie de Charlemagne.

Le 15 Novembre:

Soirée canadienne pour fêter les natifs du présent mois, auxquels on offre de jolies fleurs naturelles. Après les souhaits d'usage, d'anciens refrains et de belles mélodies ont su nous charmer et nous rappeler d'heureux souvenirs. Les fervents de la danse se divertissent aux accords de l'orchestre Pelletier. On offrit des friandises et un succulent goûter. Nous remercions membres et amis; votre présence peut aider les autres à acquérir une vie plus sereine et même leur apporter un secours moral.

Le 27 novembre:

Ce jeudi soir, les membres du Club fêtaient la Ste-Catherine à laquelle ils ont voulu donner un cachet spécial. Ce fut une autre soirée qui procura beaucoup de plaisir dans une atmosphère de chaude et joyeuse amitié.

Les catherinettes offrirent la traditionnelle tire, puis on présenta un joli cadeau aux «élues de la fête». La musique se met de la partie: accordéon, guitare et violon invitent à la danse. Plusieurs nous surprennent par leur belle voix dans des chansons entraînantes, chansons à répondre ou chansons comiques. Après les remerciements, on servit le café.

Une telle assemblée éveille les talents qui s'ignorent et attire des admirateurs.

Le 4 décembre:

C'est toujours avec enthousiasme que nos amis se rendent nombreux pour souligner les anniversaires de naissance. Les récipiendaires, parés pour la circonstance, se voient épingler de jolis oeillets. Toutes les figures sont rayonnantes: «On a toujours vingt ans dans quelques coins du coeur». Des chansons bien choisies succèdent aux danses variées, des histoires humoristiques déridents les plus sérieux! Merci à chacun pour leur participation. Café et biscuits terminent d'une manière agréable cette merveilleuse soirée.- Bienvenue à qui veut se joindre à notre club, il peut apporter des solutions intéressantes à votre solitude.

Le 21 décembre:

Soirée populaire au local de l'âge d'or. Cent soixante-quinze personnes fraternisent avec nous. Une valse ouvrit la partie récréative; plusieurs danses alternent avec chansons et histoires comiques.

Une heureuse surprise au cours de la veillée! L'arrivée de M. le Curé, M. le Vicaire accompagnés des marguilliers; présence bien appréciée de chacun et tous vous remercient bien sincèrement pour votre participation par des chants bien choisis. Réellement, notre patrimoine folklorique est à l'honneur ce soir!

Un goûter-causerie fut offert par le comité d'accueil. Aimons à partager notre bonheur et profitons de nos rencontres pour prouver notre amitié à ceux qui nous entourent.

Le 11 janvier 76. Fête des Rois

Le Club de l'Age d'Or veut célébrer dignement et invite tous ses membres à un vin d'honneur, un buffet froid suivi d'une soirée au local joliment décoré aux couleurs des fêtes.

Les natifs de janvier reçoivent une manifestation spéciale. Le souper terminé, c'est le couronnement de nos «souverains» à qui on remet des cadeaux appropriés à chacun.

Nous remercions cordialement nos invités d'honneurs: M. le Vicaire, M. le Chanoine, l'équipe participante de la soirée canadienne, le bonhomme carnaval, les duchesses et le président M. F. Normand.

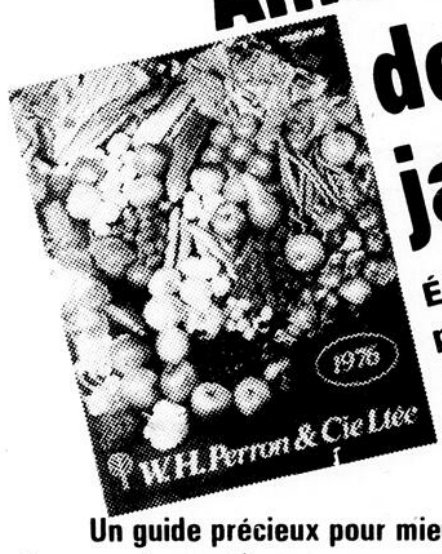
Notre fratitude s'adresse aussi aux dévoués musiciens: Sr Marguerite, Mme Richard Bourgault, M. René Vaillancourt, M. André Leblanc, M. L'Italien et l'animateur M. Roger Anctil.

Enfin, nous réitérons nos remerciements aux organisateurs et à tous ceux qui ont oeuvré pour le succès de la fête.

Hélène Chouinard
Sec. Arch.

w.h. perron

Amateurs de jardins



Écrivez aujourd'hui pour recevoir le GUIDE DU JARDINIER 1976

Un guide précieux pour mieux soigner votre jardin renfermant de nombreuses pages sur les soins à y apporter.

Prix $1.00 seulement, remboursable avec toute commande de $5.00

- Un catalogue de format 8½ x 11
- 116 pages abondamment illustrées
- 36 pages aux belles couleurs naturelles
- Semences pour fleurs et légumes
- Dahlias — Glaieuls — Bulbes, etc.
- Arbustes et arbres fruitiers, plantes vertes, roses, arbrisseaux, etc.
- Semences à gazon, fertilisants, insecticides, etc.
- Outils et accessoires pour le jardinage, tracteurs, livres et brochures, etc.

w.h. perron

515 boul. Labelle, Chomedey, Laval, Qué. H7S 2A6

Remplir et poster le bon dès aujourd'hui. Joindre $1.00 en indiquant si vous désirez le guide en français ou en anglais.

Pas de C.O.D.

☐ FRANÇAIS ☐ ANGLAIS

Nom .....
Adresse ..... App. .....
Ville ..... Prov. ..... Code .....

L.P.

M. Alphonse Gauthier élu président de l'A.C.P.K.

(J.P.O.)— C'est lundi-dernier, le 12 janvier, qu'avait lieu l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association de Chasse et Pêche du comté de Kamouraska (ACPK).

A cette occasion, les membres de l'association ont procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration. C'est M. Alphonse Gauthier, de La Pocatière, qui a été élu président. Celui-ci remplace M. Réginald Grandmaison, qui a occupé cette fonction durant plusieurs années. Outre l'élection de M. Gauthier à la présidence, M. Gérald Rousseau a été élu vice-président, tandis que Mlle Diane Chamberland agira comme secrétaire. Les autres directeurs sont: MM. Wilfrid Lemieux, Paul-Emile Bérubé, Herman Ouellet, Hervé Pelletier, Pierre Gagnon, Benoît Arbour, Michel Chouinard et Gaston Simard, trésorier.

Les participants à l'assemblée générale ont également manifesté le désir d'adjoindre au bureau de direction un comité d'orientation qui aurait comme rôle de veiller à ce que l'ACPK ne dévie pas de ses objectifs. Le bureau de direction a été chargé de définir le mandat de ce comité qui sera formé lors d'une prochaine assemblée générale.

En ce qui a trait à l'action de l'association en 1975, celle-ci a continué son rôle de promoteur et de coordonnateur en vue de développer le Centre d'Ixworth. Avec la collaboration de divers ministères (Terres et Forêts, Tourisme Chasse et Pêche, Affaires Sociales et Main-d'Oeuvre) et le bénévolat des membres, on a pu améliorer sensiblement l'infrastructure du centre et y ajouter de nouveaux équipements et services. La finalisation du camp pour classes vertes et de neige, la construction d'un camp de séjour, l'amélioration des sentiers et l'agrandissement du camp central et du stationnement sont quelques ex exemples des travaux qui ont été effectués au cours de l'année. L'ACPK est actuellement à négocier un protocole d'entente avec divers ministères pour l'entretien du centre d'Ixworth. Cette entente serait valide pour cinq ans.

Tout en continuant d'améliorer les équipements récréatifs, l'association tentera, au cours de l'année qui vient, d'accentuer la vocation éducative de la réserve Ixworth. Telle est, en tout cas, l'intention du nouveau président M. Gauthier.

Celui-ci estime que le Centre d'Ixworth doit être un endroit non seulement pour se récréer, mais aussi pour apprendre. Selon lui, ce laboratoire naturel est présentement sous-utilisé à des fins éducatives si l'on tient compte d'un bassin considérable d'étudiants à La-Pocatière et dans les environs.

Tout en continuant à miser sur l'aspect récréatif, le nouveau président désire mettre en place des services et équipements éducatifs dont pourront se servir les écoles et la population en général. Cet objectif est déjà en voie de réalisation avec la construction d'un camp pour classes vertes et de neige et le travail de trois étudiants qui ont identifié des arbres, monté un herbier et une collection d'insectes et confectionné des tableaux éducationnels sur la flore et la faune de la réserve. On compte poursuivre ce travail en traçant des sentiers d'interprétation de la nature et en construisant un bassin à truites à des fins éducatives.

Une demande sera également faite pour qu'un technologiste demeure en permanence sur la réserve. Dans l'esprit de M. Alphonse Gauthier, une telle personne pourrait à la fois servir d'éducateur et de protecteur des lieux.

Grande vente de Janvier à

L'ENTREPOT CHEZ ROMA

30, 4e rue Montmagny 248-1788

Manteaux de cuir avec col de chat sauvage pour dames Rég. 135.00 Spéc. 99.95

Manteaux de cuir pour hommes 25% de rabais

Manteaux de suède pour dames (5 à 18 ans) Rég. 84.95 Spéc. 59.95

Manteaux d'hiver pour dames Rég. 79.95 Spéc. 49.95

Ensembles de ski Milbro pour dames Rég. 99.95 Spéc. 69.95

Cagoules pour dames Rég. 19.95 Spéc. 14.95

Jupes pour dames à partir de 9.95 à 14.95

Lot de gilets pour dames, collet roulé S.M.L. Rég. 9.95 Spéc. 5.95

Pantalons pour dames Rég. 21.95 Spéc. 14.95

Bottes pour dames, genre mocassins 22.95

BAS CULOTTE à 5.99 dz.

Lot de gilets gallant pour hommes 6.95 et 9.95

Lot de chemises d'édredon pour hommes (15 à 18) Rég. 7.95 Spéc. 5.95

Lot de chemises de toilette pour hommes Rég. 19.95 Spéc. 14.95

Lots d'habits à carreaux pour hommes Spéc. 49.95

Lots d'habits en tweed pour hommes Rég. 89.95 Spéc. 64.95

Botillons pour hommes à 29.95

Lot de sous-vêtements Penmans 71 pour hommes 25% de rabais

Habits de moto-neige pour hommes, 1 pièce Rég. 39.95 Spéc. 29.95

Habits de moto-neige pour hommes, 2 pièces Rég. 74.95 Spéc. 54.95

Autres modèles pour hommes, 2 pièces Rég. 64.95 Spéc. 44.95

Ensembles de ski pour hommes Rég. 69.95 Spéc. 53.95

Pantalons de toilette pour hommes (28 à 54) Rég. 24.95 Spéc. 14.95

Pantalons pour hommes 9.95 et 7.95

Cagoules pour hommes Rég. 24.95 Spéc. 16.95

Jeans Number One pour hommes (8 à 18 ans) 6.95

Habits de moto-neige pour filles, 1 pièce (8 à 18 ans) Rég. 24.95 Spéc. 16.95

Habits de moto-neige pour filles, 2 pièces (8 à 18 ans) Rég. 49.95 Spéc. 34.95

Lot d'ensembles de moto-neige pour filles, (8 à 16 ans) Rég. 39.95 Spéc. 23.95

Ensembles de ski, importation. Pour filles (8 à 16 ans) Rég. 29.95 Spéc. 19.95

Bottes pour filles Spéc. 9.95

Pantalons pour garçons (8 à 16 ans) 5.99

Bottes pour garçons Spéc. 9.95

Jeans Wrangler pour hommes (28 à 38) Spéc. 12.95 Pour enfants (8 à 18 ans) 10.95

-HORAIRE TV-HORAIRE TV-HORAIRE TV-

4

QUEBEC CANAL 4 QUEBEC CANAL 4 QUEBEC
QUEBEC CANAL 4 QUEBEC CANAL 4 QUEBEC

MERCREDI LE 21 janvier 1976

7.00 Mire et musique C.
7.09 Musique Marc Legrand C.
7.15 Dessins animés C.
8.00 Entre 8 et 9 C.
9.00 Au bout du fil C.
10.30 Pour vous... Mesdames C.
11.00 Bonjour comment ça va? C
11.30 Information Santé C
11.45 La Météo C.
11.50 Les informations C.
12.00 De tout de tous C.
1.00 Les Tannants C.
2.00 Cinéma: "Commando" C
3.30 Dessins animés C.
4.00 Le sac décolle C.
5.00 Perdu dans l'espace C.
5.50 Votre foyer Madame C.
5.55 La Météo C.
6.00 Parle, parle, jase, jase C.
7.00 Aujourd'hui le 21 janvier 76
7.30 Le Ranch à Willie C
8.00 Les Grandes Productions C
Le Bal du Comte D'Orgel C
10.00 Qui dit vrai C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C
11.00 La Météo C.
11.05 Ciné-4 "Bonjour tristesse" C
12.40 Musique Marc Legrand C
12.46 Fin des Emissions C.

JEUDI LE 22 JANVIER 1976

7.00 Mire et musique C
7.09 Musique Marc Legrand C
7.15 Dessins animés C
8.00 Entre 8 et 9 C.
9.00 Au bout du fil C
10.30 Pour vous... Mesdames C
11.00 Bonjour comment ça va?
11.30 Dessins animés C
11.45 La Météo C.
11.50 Les informations C.
12.00 De tout de tous C
1.00 Les Tannants C
2.00 Cinéma: De l'amour à la haine
4.00 Le sac décolle C.
5.00 Les champions C
5.55 La Météo C.
6.00 Parle, parle, jase, jase C
7.00 Aujourd'hui le 22 janvier 76
7.30 Kojak C.
8.30 Jeudi 8.30 "Tu seras terriblement gentille C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 La Météo C.
11.05 Ciné-4 "Les liaisons secrètes'
1.02 Musique Marc Legrand C.
1.08 Fin des Emissions C.

VENDREDI LE 23 JANVIER 76

7.00 Mire et Musique C.
7.09 Musique Marc Legrand C.
7.15 Dessins animés C
8.00 Entre 8 et 9 c.
9.00 Au bout du fil C.
10.30 Pour vous... Mesdames C.
11.00 Bonjour comment ça va?
11.30 Dessins animés C
11.45 La Météo C.
11.50 Les informations C.
12.00 De tout de tous C.
1.00 Les Tannants C.
2.00 Cinéma: "Une bonne plaisanterie C.
4.00 Le sac décolle C.
5.00 Voyage aux Fonds des Mers C
5.55 La Météo C.
6.00 Parle, parle Jase, jase C.
7.00 Aujourd'hui le 23 janvier 76
7.30 En première "Héritière à Singapour" C.
9.15 Chantons - Bar C
9.30 Auto-patrouille C.
10.00 La Corne d'abondance C.
10.15 Deux pianos C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 La Météo C.
11.05 Ciné-4 "Nuits blanches à Hambourg" C.
1.04 Musique Marc Legrand C.
1.10 Fin des Emissions C.

SAMEDI LE 24 JANVIER

8.30 Mire et musique C.
8.54 Musique Marc Legrand C.
9.00 Denis la petite peste C.
9.30 Ciné-Aventures C. "Aide-moi et le ciel t'aidera "
11.00 Le sac décolle C
12.00 De tout de tous C.
1.00 Jeunes Sciences C.
1.30 Comment ça va les Jeunesses
2.00 Cinéma: L'enfer au dessous de zéro C.
4.00 Sur le Matelas C
5.00 Le Justicier C.
5.50 Mode pour la Mariée C.
5.55 Les informations C.
6.00 Monsieur Country Claude Patry C.
6.30 Au Royaume des Animaux C
7.00 Soirée Canadienne C
8.00 A la Brunante "Demon est mauvais joueur C.
10.00 L'Aventurier C
10.30 Les Nouvelles T.V.A.
11.00 Ciné-4 "Christine" C
12.40 Musique Marc Legrand C
12.46 Fin des Emissions C.

DIMANCHE LE 25 JANVIER

8.30 Mire et musique C.
8.54 Musique Marc Legrand C
9.00 Thierry La Fronde C
9.30 Enfant du Cirque C.
10.00 Rex Humbard C.
11.00 L'heure de la Bonne Nouvelle
11.30 Monsieur le Maire C.
12.00 Il est écrit C.
12.30 Organisation Camille Samson C
12.45 Mag-Dimanche C.
1.45 Syndicat des fonctionnaires Provinciaux du Québec Inc. C
2.00 Cinéma: "La course au mari" 2ième film "Légion D'Arizona" C
4.30 C'est pas Sorcier C.
5.00 Flipper C.
5.30 Mode en liberté C
6.00 Show Bizz C
7.00 Ciné-Choix La nuit des généraux" C.
9.00 Tirage Loterie Olympique C.
10.00 Regards sur le Monde C.
10.30 Les Nouvelles TVA C.
11.00 La Onzième Heure C
12.00 Les Protecteurs C.
12.30 Musique Marc Legrand C
12.36 Fin des Emissions C.

LUNDI LE 26 JANVIER

7.00 Mire et Musique C.
7.09 Musique Marc Legrand C
7.15 Dessins animés C.
8.00 Entre 8 et 9 a.m.
9.00 Au bout du fil C.
10.30 Pour vous... Mesdames C
11.00 Bonjour comment ça va? C.
11.30 Dessins animés C.
11.45 La météo C
11.50 Les informations C.
12.00 De tout de tous C
1.00 Les Tannants C.
2.00 Cinéma: "Le mouchard "
3.30 Dessins animés C
4.00 Le sac décolle C.
5.00 Au pays des Géants C.
5.50 Votre Foyer Madame C
5.55 La Météo C.
6.00 Parle, parle, jase, jase C.
7.00 Aujourd'hui le 26 janvier 76
7.30 Les Berger C.
8.00 A la Canadienne C.
8.30 Médecin d'Aujourd'hui C.
930 L'Univers de Yoland Guérard C
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 La Météo C.
11.05 Ciné-4 "Bons vivants" C
12.45 Musique Marc Legrand C.
12.51 Fin des Emissions C.

MARDI LE 27 JANVIER 1976

7.00 Mire et musique C.
7.09 Musique Marc Legrand C
7.15 Dessins animés C.
8.00 Entre 8 et 9 a.m. C.
9.00 Au bout du fil C.
10.30 Pour vous... Mesdames C.
11.00 Bonjour comment ça va C.
11.30 Dessins animés C.
11.45 Les informations C.
12.00 De tout de tous C.
1.00 Les Tannants C.
2.00 Cinéma "Mon épouse Favorite" C.
3.30 Dessins animés C
4.00 Le sac "décolle" C.
5.00 Le Cheval de fer C.
5.55 La Météo C.
6.00 Parle, parle, jase, jase C.
7.00 Aujourd'hui le 27 janvier C.
7.30 Hawaii 5-0 C.
8.30 Symphorien C.
9.00 Les Arpents Verts C.
9.30 Mission Impossible C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 La Météo C.
11.05 Dialogue C.
12.30 Musique Marc Legrand C.
12.36 Fin des Emissions C.

11

QUEBEC CANAL 11 CANAL 11 QUEBEC CANAL
QUEBEC CANAL 11 CANAL 11 QUEBEC CANAL

MERCREDI 21 JANVIER

9.10 Ouverture et horaire C.
915 Les Oraliens C.
9.30 Les 100 Tours de Centour C.
9.45 En mouvement C.
10.00 You-Hou C.
10.15 Minute Moumoute C.
10.30 Conseil Express. C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Rinaldo Rinaldini C.
12.00 Francis aux Paradis Perdus C
12.30 Les Coqueluches C.
13.30 Téléjournal C.
13.35 Femme d'Aujourd'hui C
14.30 Cinéma: Une blonde comme Ca C.
16.00 Bobino C.
16.30 La Fricassée C.
17.00 Un monde en sursis C
18.00 Ce soir C.
19.00 Destination Monde C.
19.30 Consommateurs avertis C.
20.00 La petite semaine C
20.30 Vedettes en direct C.
21.00 Rue des pignons C.
21.30 Le 60 C.
22.30 Téléjournal C.
22.50 Nouvelles du Sport C.
23.00 Cinéma Canadien Le village enchanté C.
24.30 Ciné-Nuit Killer Kid CV.

JEUDI 22 JANVIER

9.10 Ouverture et horaire C.
9.15 Les Oraliens C.
9.30 Les 100 Tours de Centour C.
9.45 En mouvement C.
10.00 La boîte à lettres C.
10.15 Minute Moumoute C.
10.30 Conseil-express C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Chez Pauline C.
12.00 Skippy le Kangourou C.
12.30 Les Coqueluches C.
13.30 Téléjournal C.
13.35 Femme d'Aujourd'hui C
14.30 Cinéma: Le Gentleman D'Epsom C.
16.00 Bobino C.
16.30 Le Gutenberg C.
17.00 Lassie C.
17.30 Le monde en liberté C
18.00 Ce soir C.
19.00 Le Robinson Suisse C.
19.30 Le travail à la chaîne C
20.00 Les Grands films La Bande à Bonnot C.
22.00 La Sagouine C.
22.30 Téléjournal C.
22.50 Nouvelles du sport C.
23.00 Boney C.
24.00 Arrêt d'autobus C

VENDREDI 23 JANVIER

9.10 Ouverture et horaire C.
9.15 Les Oraliens C.
9.30 Les 100 Tours de Centour C.
9.45 En mouvement C.
10.00 Clak C.
10.15 Au jardin de Pierrot C.
10.30 Conseil-Express C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Les animaux chez eux C.
12.00 Mini-Fée C.
12.30 Les Coqueluches C.
13.30 Téléjournal C.
13.35 Femme d'Aujourd'hui C.
14.30 Cinéma: Le Rossignol des montagnes C.
16.00 Bobino C.
16.30 La Ribouldingue C.
17.00 Daktari C.
18.00 Ce soir C.
19.00 Les Pierrafeu C.
19.30 Marcus Welby M.D. C
20.30 Hors Série :
21.30 Science réalité C.
22.00 Dossiers C.
22.30 Téléjournal C.
22.50 Nouvelles du SPort C.
23.00 Cinéma: Les Assassin de l'ordre C.
24.30 Ciné-Nuit: La Main C.

SAMEDI 24 JANVIER

8.55 Ouverture et Horaire C.
9.00 Sésame C.
9.30 Roquet Belles oreilles C.
10.00 Vers l'aventure C.
10.30 Fifi Brindacier C.
11.00 Gaspard et les Fantômes C.
11.30 Génies en herbe C.
12.00 Les héros du samedi C.
13.00 Sporthèque C.
14.00 Femme d'Aujourd'hui C.
15.00 Ciné-Jeunesse Tintin et le Mystère de la Toison d'or
17.00 Bagatelle C.
18.00 Déclic C.
18.30 Téléjournal C.
18.40 Nouvelles du sport C.
18.50 Politique Fédérale C.
19.00 Lise Lib C.
20.00 La soirée du Hockey C.
22.30 Téléjournal C.
22.45 Nouvelles du Sport C.
23.00 Cinéma: Impératrice Sissi C.
24.30 A cause, à cause d'une femme C.

DIMANCHE 25

8.55 Ouverture et horaire C
9.00 Sésame C.
9.30 Les contes de la rive C.
9.45 L'évangile en papier C.
10.00 Le jour du Seigneur C
11.00 Son et images C.
11.30 Ciné-magazine C.
12.00 La semaine verte C
13.00 D'hier à demain C.
14.00 L'Univers des Sports C.
15.30 L'heure des Quilles C.
16.30 Le francophonissime C
17.00 Second regard C.
18.00 La Question C.
18.30 Téléjournal C.
18.40 Nouvelles du sport C.
18.50 Politique provinciale C.
19.00 La petite Patrie C.
19.30 Les Beaux Dimanches C.
22.30 Téléjournal C.
22.45 Sports Dimanche C
23.00 Ciné-Club Ma nuit chez Maud

LUNDI 26 JANVIER

9.10 Ouverture et horaire C.
9.15 Les Oraliens C.
9.30 Les 100 Tours de Centour C.
9.45 En mouvement C.
10.00 Du Soleil à 5 cents C.
10.15 Au Jardin de Pierrot C.
10.30 Conseil-Express C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Noële aux quatre vents C
12.00 Les aventures célèbres de M. Magoo C.
12.30 Les Coqueluches C
13.30 Téléjournal C.
13.35 Femme d'Aujourd'hui C.
14.30 Cinéma: Entreprise Johnny Hollyday C.
16.00 Bobino C.
16.30 Fanfreluche C
17.00 Cosmos 1999 C.
18.00 Ce soir C.
19.00 Quelle Famille C.
19.30 JO C.
20.00 Y a pas de problèmes C.
20.30 Avec le temps C.
21.00 Téle-sélection Au nom de la femme C.
22.30 Téléjournal C.
22.50 Nouvelles du sport C.
23.00 Jalna C.
24.00 La brigade des Maléfices

MARDI 27 JANVIER

9.10 Ouverture et Horaire C.
9.15 Les Oraliens C.
9.30 Les 100 Tours de Centour C.
9.45 En mouvement C.
10.00 Les Chiboukis C.
10.15 Minute Moumoute C.
10.30 Conseil-Express C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 La Mangeaille C.
12.00 Mon ami Ben C.
12.30 Les Coqueluches C.
13.30 Téléjournal C.
13.35 Femme d'Aujourd'hui C.
14.30 Cinéma: Le neveu de Rameau C.
16.00 Bobino C
16.30 Le Grenier C.
17.00 Daniel Boone C
18.00 Ce soir C.
19.00 Le Monde Merveilleux de Disney C.
20.00 La P'tite semaine C
20.30 Vedettes en direct C
21.00 Rue des Pignons C.
21.30 Le 60
22.30 Téléjournal C.
22.50 Nouvelles du Sport C
23.00 Rencontres C.
23.30 Propos et confidences C
24.00 A la recherche du Nil C

7

RIVIERE-DU-LOUP CANAL 7 RIVIERE-DU-LOUP 7
RIVIERE-DU-LOUP CANAL 7 RIVIERE-DU-LOUP 7

MERCREDI 21 JANVIER 76

9.10 O Canada
9.15 Les Oraliens
9.30 Les 100 Tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 You You
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil Express
11.00 Recettes de Juliette C.
11.30 Rinaldo Rinaldini
12.00 Francis au paradis perdu
12.30 Les Coqueluches C.
13.31 Téléjournal C.
13.36 Femmes d'aujourd'hui C.
14.31 Cinéma: Une blonde comme ca C.
16.00 Bobino C.
16.30 La fricassée C.
17.00 Un monde en sursis C.
18.00 Ce soir C.
18.30 Actualités C.
18.45 15 minutes avec C.
19.00 Kojak C.
20.01 La P'tite semaine C
20.30 Symphorien C
21.00 Rue des Pignons C.
21.31 Le 60 C.
22.30 Téléjournal Nat. Int. Prov.
22.53 Nouvelles du Sport & Météo C.
23.00 Cinéma: Le village enchanté C.
00.30 Ciné-Nuit: Killer Kid C.

JEUDI 22 JANVIER 1976

9.10 O Canada C.
9.15 Les Oraliens C.
9.30 Les 100 Tours de Centour
9.45 En mouvement C.
10.00 La boîte à lettres C.
10.15 Minute Moumoute C
10.30 Conseil Express C.
11.00 Recettes de Juliette C.
11.30 Les animaux chez-eux C.
12.00 Mini Fée C.
12.30 Les Coqueluches C.
13.31 Téléjournal C.
13.36 Femmes d'aujourd'hui C
14.31 Cinéma: Rossignol des montagnes C.
16.00 Bobino C.
16.30 Bidule de Tarmacadam C.
17.00 Daktari C.
18.00 Ce soir C.
18.30 Actualités C.
18.45 15 minutes avec...
19.00 Les Pierrafeu C.
19.30 Quelle famille C.
20.00 Vedettes en direct C.
20.31 Hors Série: Splendeurs et misères des courtisanes C.
21.30 C'est pas sorcier C.
22.00 La corne d'abondance C.
22.15 France Panorama C.
22.30 Téléjournal Nat. Int. Prov.
22.53 Nouvelles du Sport & Météo
23.00 Cinéma: Les assassins de l'ordre C.
00.30 Ciné-Nuit: La main C.

SAMEDI 24 JANVIER 1976

8.55 O Canada C.
9.00 Sésame C
9.30 Roquet belles oreilles C.
10.00 Vers l'aventure C
10.30 Fifi brin d'acier C.
11.00 Gaspard et les fantômes C.
11.30 Génies en herbe C.
12.00 Héros du Samedi C.
13.00 Sporthèque C.
14.00 Femmes d'aujourd'hui C
15.00 Techno Flash C.
15.30 Ciné-Jeunesse C.
17.00 Sur le Matelas C
18.00 Soirée Canadienne C.
19.00 Lise Lib C
20.01 Hockey: Philadelphie à Montréal C
22.31 Téléjournal C.
22.47 Nouvelles du SPort C.
23.01 Cinéma: Impératrice Sissi
00.30 Ciné-Nuit: A cause d'une femme C.

DIMANCHE 25 JANVIER 1976

8.55 O Canada
9.00 Sésame
9.30 Les contes de la rive C.
9.45 L'évangile en papier C.
10.00 Le jour du Seigneur C.
11.00 Rex Humbard C.
12.00 Semaine verte C.
13.00 D'hier à demain C
14.00 Univers des sports C
15.30 Syndicat des fonctionnaires provinciaux C
15.45 Camille Samson Crédit social C.
16.00 A communiquer
17.00 Second regard C.
18.00 Marcus Welby M.D.
19.00 La P'tite patrie C.
19.31 Beaux dimanches C.
22.30 Téléjournal C.
22.46 Sport dimanche C.
23.00 Ciné-Club Ma nuit chez Maud C.

LUNDI 26 JANVIER 1976

9.10 O Canada C.
9.15 Les Oraliens C.
9.30 Les 100 Tours de Centour
9.45 En mouvement C.
10.00 Du Soleil à 5 cents C.
10.15 Au jardin de Pierrot C.
10.30 Conseil Express C.
11.00 Recettes de Juliette C.
11.30 Noelle aux quatre vents C.
12.00 Les Aventures de M. Magoo
12.30 Les Coqueluches C
13.31 Téléjournal C.
13.36 Femmes d'aujourd'hui C.
14.31 Cinéma: Entreprise Johnny Holliday C.
16.00 Bobino C.
16.30 Fanfreluche C
17.00 Cosmos 1999 C.
18.00 Ce soir C.
18.30 Actualités C.
18.45 15 Minutes avec C.
19.00 Les Berger C.
19.30 Magazine Olympique C.
20.00 Ya pas de problèmes C.
20.30 Avec le temps C.
21.00 Télé Sélection Au nom de la femme C.
22.30 Téléjournal Nat. Int. Prov. C
22.53 Nouvelles du Sport & Météo
23.00 Jalna C
00.00 La brigade des maléfices C

MARDI 27 JANVIER 1976

9.10 O Canada C
9.15 Les Oraliens C.
9.30 Les 100 Tours de Centour
9.45 En mouvement C.
10.00 Les Chiboukis C.
10.15 Minute Moumoute C.
10.30 Conseil Express C.
11.00 Recettes de Juliette C.
11.30 La mangeaille: Le boeuf C.
12.00 Mon ami Ben C.
12.30 Les Coqueluches C.
13.31 Téléjournal C.
13.36 Femmes d'aujourd'hui C.
14.31 Cinéma: Le neveu de rameau C.
16.00 Bobino C.
16.30 Le Grenier C.
17.00 Daniel Boone C
18.00 Ce soir C.
18.30 Actualités C.
18.45 15 minutes avec...
19.00 Walt Disney C.
20.00 La p'tite semaine C
20.30 Symphorien C.
21.00 Rue des Pignons C.
21.31 Le 60 C.
22.30 Téléjournal Nat. Int. Prov. C
22.53 Nouvelles du SPort & Météo
23.00 Lawrence Welk Show C.
00.00 A la recherche du nil C.

Les projets PIL dans Kamouraska

L'enquête conclut à aucune irrégularité

(J.P.O.)— Selon le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, il n'y a pas eu de favoritisme, ni d'irrégularités dans la sélection et le fonctionnement des projets d'Initiatives Locales dans le comté de Kamouraska.

Telle est la conclusion à laquelle sont arrivés les représentants de ce ministère au terme de leur enquête sur les projets P.I.L. du comté de Kamouraska, suite aux allégations du comité de citoyens de St-Bruno.

Selon M. Germain Laporte, adjoint spécial du ministre Robert Andras, aucune irrégularité ne s'est produite dans les deux projets les plus contestés, soit ceux de l'OTJ de Ste-Eleuthère et du Centre Social de St-Pascal. De l'avis de M. Laporte, le fait que le promoteur du projet de St-Eleuthère ait été un membre substitut du comité de sélection ne constitue pas une raison permettant au ministère de refuser un projet. Quant à l'allégation à l'effet que des travailleurs aient été payés pour rester chez-eux, ce dernier répond qu'après vérification, «nous sommes satisfaits que les employés du projet travaillant à l'extérieur aient été retournés chez eux lorsque la température était inclémente et que le temps ainsi perdu était rattrapé subséquemment».

Au sujet du projet intitulé «Réalisation des Loisirs de notre région» à St-Pascal, M. Laporte répond que l'affirmation à l'effet que la paroisse de St-Bruno figurait sur le projet sans autorisation officielle est erronée. Selon lui, le directeur des loisirs est une personne responsable et représentative de l'organisme bénéficiant du projet et sa seule signature suffit.

A l'accusation du comité de citoyens que les délégués du comité de sélection avaient été choisis d'avance par le député et les promoteurs de projets, M. Jacques Drouin, directeur du Centre de Création d'Emplois de Montréal, répond: «Le député a l'entière et unique prérogative de décider de quelle façon il veut suggérer à notre ministre les noms des participants au comité consultatif de circonscription. Je veux d'ailleurs vous mentionner, qu'à ma connaissance, le député de votre circonscription est le seul qui a choisi de procéder par élection. Tous les autres faisaient strictement parvenir une liste de noms à notre ministère, sans aucune élection. Par conséquent, tous les arguments que vous pouvez apporter, quant à cette fameuse assemblée, n'ont, en ce qui nous concerne, aucune importance.

Au sujet du manque d'objectivité dont auraient fait preuve les délégués du comité de sélection dans le choix des projets, M. Drouin souligne que le comité s'est imposé une restriction, à savoir que les membres ayant un intérêt particulier dans un projet ne pouvaient intervenir ou voter lors des discussions sur ces projets.

Invité à faire ses commentaires sur les résultats d l'enquête, le président d comité de citoyens de S Bruno, M. Jocelyn Dionne, déclaré ne pas être satisfa et a qualifié l'enquête de no sérieuse. Selon lui, «de pa les réponses fournies, o s'aperçoit que les enquêteu ne sont pas allés très loin que l'enquête a été faite tou simplement dans le but d justifier les décisions d comité de sélection». «Puis que l'enquête sembl démontrer que le ministre e le député sont les responsa bles en tout, on va leu demander de répondre per sonnellement et publique ment aux questions que nou avons posées», a conclu M Dionne.

La mission diocésaine au Nicaragua

Nous publions, cette semaine, le deuxième d'une série de trois articles écrits par le Chanoine Charles Dumais et portant sur la mission du diocèse de Ste-Anne au Nicaragua.

CENTRE COMMUNAUTAIRE SAN MARCOS

On ne peut parler actuellement de San Marcos au Nicaragua, sans mentionner son Centre Communautaire qui fait l'orgueil de la paroisse et l'envie de la région. On vient même des autres pays de l'Amérique latine constater ce qui s'y fait.

Le besoin d'un Centre Communautaire a été reconnu dès l'origine de la mission diocésaine à San Marcos. Les prêtres pionniers, les abbés Pelletier et Rioux, ont vite saisi le besoin d'avoir un lieu de rencontre, une école d'alphabétisme et de formation ménagère. On a d'abord libéré la partie du presbytère qui servait d'école secondaire par la construction d'un Institut.

En 1966, trois religieuses de Notre-Dame de Sion, du Costa Rica, après des multiples démarches venaient prendre charge de l'enseignement de la catéchèse à la Normale et d'une école d'alphabétisme et de couture. Leur lieu de résidence et de travail était loin d'être satisfaisant. Le nombre des élèves qui voulaient fréquenter les cours de catéchèse, d'alphabétisme et de couture dépassait de beaucoup les capacités de logement. Il fallait entrevoir un meilleur logement des religieuses et des locaux plus vastes pour les étudiants et étudiantes.

En 1971, on avait réussi à faire l'acquisition d'un terrain assez spacieux non loin de l'église et on y commença, cette année-là, la réalisation d'un plan d'ensemble comprenant une résidence convenable pour six religieuses et des locaux pour servir de lieux de réunion, de classe, cuisine, caféteria et dortoirs où l'on pourrait réunir divers groupes en semaine et surtout en fin de semaine. La construction s'étendit sur les années 1971 à 1975, à commencer par le logis des religieuses pour se terminer par l'aménagement d'une caféteria très originale.

Le tout est entièrement payé grâce à des contributions locales, diocésaines de Sainte-Anne, personnelle des amis de nos prêtres, des rallyes Tiers-Monde, de Développement et Paix et enfin de l'A.C.D.I.

Au cours des années 1975 et 1975, il y eut plus de 1,500 inscriptions et les matières enseignées sont au nombre de onze soit: primaire pour adultes (école du soir) organisation rurale agricole, couture et confection, capacitation agricole, alphabétisation de jeunes ruraux, coopération, sociologie familiale, art culinaire, économie ménagère rurale, petits métiers ruraux et école de radiophonie. Trente-quatre professeurs ont donné bénévolement un laps de temps plus ou moins long d'enseignement.

En plus d'avoir atteint un grand nombre d'élèves, le Centre Communautaire a creé une nouvelle mentalité chez les ruraux. Partout on dit que les gens de San Marcos ont maintenant la possibilité de s'améliorer. Les adultes qui avaient honte de s'inscrire à l'école, y viennent de plus en plus. Les "campesinos" s'ambitionnent en nombre de plus en plus grand, de venir prendre part à l'une ou l'autre des sessions de cours organisés pour eux. Sous l'impact du programme d'éducation du Centre, le peuple prend peu à peu conscience de sa condition sociale et religieuse.

Le 16 octobre dernier, plus de soixante jeunes devaient entrer pour une session d'animation de "délégués de la Parole". Ils sont ensuite retournés dans leur "barrio" respectif où ils animeront à leur tour des célébrations de la liturgie de la Parole les dimanches où le prêtre ne peut se rendre chez eux et ils le feront parfois même en présence du prêtre.

En mai 1963 dans le Nicaragua (Vol 1, no 5) l'abbé Pierre Pelletier écrivait "Le jour de notre arrivée ici, l'ancien curé nous a présentés aux quelques paroissiens et aux élèves de l'Institut présents, comme des prêtres qui vont faire de la paroisse San Marcos, une paroisse modèle en collaboration avec les prêtres canadiens du Séminaire. C'est un défi qu'il nous faut relever". L'on peut justement dire que par le Centre Communautaire le défi a été en grande partie relevé et continuera de l'être, aussi longtemps que nous soutiendrons moralement et financièrement ceux qui nous représentent si bien là-bas.

25 JANVIER — LA JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

Ce qui se passe dans le monde te regarde.



Ne baisse pas les yeux.

Ton frère lépreux d'Afrique compte sur toi.

FAME PEREO est un organisme de charité fondé en 1962 par le Cardinal Paul-E. Léger et administré par un conseil laïque. Son but principal est de recueillir des fonds pour aider et SOIGNER LES LÉPREUX D'AFRIQUE.

Merci de soutenir notre action par vos dons.

Fame Pereo
2065 rue Sherbrooke O. Montréal
Tél. 931-3867

Je vous prie de m'informer davantage sur Fame Pereo ☐
de trouver ci-joint un don de: $

Mon nom:
Mon adresse:
Ville:
Code postal: Tél:

FAME PEREO

Ski régional
La zone Gaspésienne est remplacée par la zone KRT

Depuis plusieurs années fonctionnait la zone Gaspésienne de la Ligue Nancy Greene qui réunissait les centres de ski St-Mathieu, St-Pacôme, Cabano, Mont Citadelle et Mont-Comi. La zone Gaspésienne cédulait des compétitions au niveau des ligues Nancy Greene pour en venir à une finale déterminant une ligue gagnante.

Au début de la saison de ski pour cet hiver, la responsable du comité a remis sa démission et aucune proposition n'a été remise afin de poursuivre l'action de la zone gaspésienne.

Mardi le 13 janvier des représentants des ligues Nancy Greene de Cabano, Mont Citadelle, St-Mathieu et St-Pacôme se réunissaient ayant pour but de faire renaître une zone semblable au niveau de ces quatre ligues Nancy Greene.

Un comité exécutif fut nommé qui se tiendra à Cabano dont la présidente est Mlle Hélène Ouellet de Cabano. La nouvelle formation se nommera zone KRT, étant donné la non représentativité du Mont-Comi de Rimouski, et conservera les règlements de l'ex-zone Gaspésienne en apportant quelques changements au fonctionnement interne.

Chaque centre de la zone tiendra trois compétitions au classement de la ligue et tiendront une finale intercentre à St-Pacôme le 14 mars prochain. Les ligues elles-mêmes se formeront de deux équipes de quatorze participants maximum. Les inscriptions des participants seront recueillies à l'intérieur des ligues jusqu'au 1er février inclusivement.

P.S.: Si vous désirez de plus amples renseignements, communiquez avec Thérèse Beaulieu au no. 899-2689.

Thérèse Beaulieu,
Ag. d'inf. au CILT.

Activités variées à la Base de Plein Air Pohénégamook

Les grands coureurs de bois de la région du Lac Pohénégamook nous assurent que l'hiver sera court et beau et nous ne pouvons douter de leur parole avec toute la gamme d'activités que la saison hivernale offre aux amateurs de plein air.

Les sentiers pour le ski de randonnée sont tous ouverts et en excellentes conditions. Ils forment des boucles circulaires totalisant plus de 20 kilomètres dans un court rayon du site central de la Base. Ils sont aussi fort diversifiés permettant tant aux débutants qu'aux experts de profiter de l'hiver. Une école de ski vient aussi d'être organisée qui vous permettra d'acquérir les habilités de base du ski ou de vous perfectionner. Quant aux plus expérimentés, à chaque fin de semaine des excursions en refuge sont prévues.

Mais le ski n'est qu'une des activités! Les randonnées en raquette sont aussi très agréables et les paysages à flancs de montagne magnifiques. Vous profiterez de l'occasion pour la photographie et l'interprétation de la nature. La glissade en toboggan sur la piste glacée, la patinoire, la pêche sous la glace, le camping d'hiver complètent un tableau qui donne les hivers courts. Quand on prend plaisir à vivre, l'hiver n'est jamais long. Et il est toujours beau, d'autant plus que la cuve du lac Pohénégamook jouit d'un micro-climat très agréable comparativement à la région.

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE ST-PAMPHILE, CTE L'ISLET

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que: Considérant que MM les conseillers ont adopté le 5 janvier 1976 le règlement no 70 portant sur l'imposition des taxes pour l'année 1976;
Considérant que le rôle de perception a été composé par le sec-trés.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce rôle de perception qui est maintenant gardé au bureau du sec-tres situé dans la Salle Municipale à Ville de St-Pamphile et qui servira à rédiger les différents comptes de taxes.

DONNE à Ville de St-Pamphile ce 21ième jour de janvier mil neuf cent soixante-seize.

Yves Blanchet
Secretaire-Trésorier

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY: 248-0415
LA POCATIERE 856-1514

A VENDRE

MOTONEIGE ALOUETTE 1975 Super Brute 295, Très bon état. Prix à discuter. Cause: Maladie. Tél. 248-1271 21-1-4fs

ORGUE Magnus sur pied 12 accords avec banc, en très bon état. Tél. 856-3519 21-1-1fs

MAISON Neuve à vendre, cause: Départ, 24 X 44, 3 chambres à coucher, sous-sol isolé, développement Couture. Tél. après 5 hrs. 248-3064 21-1-4fs

MAISON à vendre, situé à 1½ mille de ville de l'Islet. Cause: départ, vente à prix modique. S'adresser le soir à partir de 5 hrs à 247-5520 21-1-3fs

2 ROULOTTES à patates frites, l'une mobile, l'autre fixe. Situées à St-Philippe de Néri. Prête à opérer. Prix à discuter. 498-2100 21-1-2fs

TABLES DE SALON à vendre, neuves, style moderne, à bon marché. Tél. 248-2113 21-1-2fs

De conception artisanale exceptionnelle - BAR A BOISSON entièrement fabriqué à la main - finition exclusive avec signe du Zodiaque au choix - à suspendre à un mur - Pour de plus amples renseignements, communiquez à 259-7145 21-1-2fs

COMMODE A VENDRE. Très propre. $50.00 248-6918 21-1-1fs

SKI ALPINS avec bâtons, 3 paires, dimensions: 72 po. - 66 po. - 54 po. **BOTTES DE SKI:** 3 paires presque neuves, pointures: 4 - 4 - 2. **PATINS & BOTTINES:** Pour filles, presque neufs, pointure 6 Tél.248-3598 21-1-1fs

CHEVROLET IMPALA 72 à vendre, prix à discuter. 248-3100 21-1-2fs

ROBE DE MARIEE 7 ans, chapeau, manchon, velours blanc, garnie de fourrure. 852-2740 21-1-3fs

3 ensembles de SKI ALPIN pointure 8 et 6, pour enfants: pointure 10. Tél. après 5 hrs 248-2413 21-1-2fs

CHAMPION pour sucrerie à vendre. Tél. 447-2392 21-1-2fs

RENAULT 16 R1153 automatique, Michelin's Hiver & été, parfait état, 37,000 milles. 247-3717 21-1-2fs

AUTOMOBILE PORCHE, mécanique neuve. Après 6 hrs: 248-3144 21-1-2fs

ENTREPOT à vendre ou à louer à 230 Boul. Louise. Grandeur: 30 X 90 pieds, hauteur Intérieur: 19 pi. S'adresser à Edouard Gendreau: 248-0845 21-1-2fs

SKIROULE RT 300, 1973, état neuf. $450. Tél. 243-2980 ou 259-7533 21-1-1fs

BOMBARDIER 1969, 18 forces, très bonnes conditions. Prix à discuter. 248-4869 21-1-1fs

LIT DE BEBE, style colonial avec matelas. Poussette pour bébé, siège d'auto, lingerie de 0 à 1 ans. Prix à discuter. 248-5963 21-1-3fs

CUISINIERE électrique 30 po. entièrement automatique, four chromé, état neuf, prix raisonnable. S'adresser à Jour: 248-3716, soir: 248-0885 21-1-1fs

PIANO A VENDRE. 247-3353 21-1-1fs

SKIROULE Laser 440, 1976, 700 milles, plus équipement, état neuf. Prix à discuter. Tél. le soir 248-0493 21-1-1fs

ALOUETTE SUPER BRUTE 440, 1974, 1375 milles, plus équipement, excellent état. 248-2852 après 5 hrs. 21-1-1fs

ARTISANAT: C'est arrivé! Tricolette, lisière de Jersey de nylon, blanche: sac de 15-25 lbs, imprimé: sac de 15-30 lbs. Fil à tisser 2-8 ou 2-16 naturel. La Pocatière 856-3527 entre 6 hrs et 9 hrs P.M.

5-1-1f

EXPANDING CANADIAN OIL COMPANY needs dependable person who can work without supervision. Earn $14,000 in a year plus bonus. Contact customers in Montmagny area. Limited auto travel. We train. Write E.A. Dick, Pres., Southwestern Petroleum Canada Ltd. 87 West Drive, Brampton, Ontario L6T 2J6

ON RECHERCHE

Compagnie Internationale recherche personnes à temps plein et temps partiel pour Montmagny et la région

Auto nécessaire
Tél. entre 9 hres et 5 hres
248-4737

Carrières et professions

Vendeur d'expérience demandé

Pour faire collection et de la vente dans un domaine qui touche de très près l'assurance.

Le candidat devra avoir une auto, posséder une expérience de la vente d'au moins 1 an, et avoir 25 ans ou plus. Possibilité de gros revenus pour un bon travailleur. Compagnie très bien connue du Québec.

667-1286 Québec

ON DEMANDE

Jeunes filles ou femmes intéressées à un revenu supplémentaire dans la vente de bijoux de mode. Temps partiel, environ 6 heures par semaine. Pas de porte à porte. Possibilité de $60.00 ou plus. Montmagny, ST-Jean Port-Joli et les environs. (418) 246-5917

A qui la chance

REPRESENTANTES & DEPOSITAIRES

Dorina Fashions Ltd. exclusivité de lingerie pour Hommes, Femmes et Enfants est à la recherche de Représentantes pour toutes les localités du comté de L'Islet. Travail plaisant et rénumérateur.

Pour informations supplémentaires et formule d'application, communiquez avec

Mme Gisèle Lévesque
Gérante de District
St-Pamphile Cté L'Islet
Tél. 356-3427

TEMPS PARTIEL

Nous étendons notre commerce dans votre région et recherchons un couple sérieux et ambitieux ou une personne seule qui voudrait se faire un revenu supplémentaire à temps partiel: Pour rendez-vous écrire à:
C. G. Lavoie Enr.
118 St-Paul
Mont-Joli G5H 1C2

Les Industries ROY Ltée

Une industrie de la région, (Les Industries Roy Ltée) est à la recherche d'une personne compétente, en mécanique (outillage) pouvant prendre des responsabilités. Ses responsabilités seront les suivantes:

1) Diriger des employés (contremaître)
2) Mécanique d'ajustage (outillage pour presse)
3) Lecture des plans pour nouveaux produits (échantillons)

Communiquer, Montmagny
[418] 248-1484. C.P. 190

REPRESENTANT DE VENTE (Homme ou femme)

L'une des plus importantes Compagnies au Canada est présentement à la recherche d'un Représentant de vente pour son territoire de La Pocatière et les environs. Le candidat sera rémunéré pendant sa formation.

Excellentes possibilités d'une rémunération croissante axée sur la progression personnelle du candidat. Possibilité d'accéder à un poste de direction.

ECRIRE A:
Journal Le Peuple-Courrier
Dept. L.M.
55 de la Fabrique Montmagny

MAISON NEUVE 75, grande cuisine, 4 chambres à coucher, 1 salon, sous-sol, près à être fini. terrain 140 X 90. A l'Isletville 3e ave. Tél.: 247-3112 3-12-9fs

MAISON MOBILE 14 X 68 pieds, meublée ou non avec terrain Située à Berthier sur Mer Rte 2 259-7512 7-1-4fs

MAISON a vendre dans le village de St-Raphaël, près de l'Hôtel Vallières Pour toutes références 884-3509 7-1-3fs

ARMOIRES DE CUISINE neuves en U en veneer. 248-3287 aussi chapeau en vison noir. 14-1-JNO

FORD "Grand Torino" 1974 351, po.cu. hard-top 2 portes Toit de vinyle. Très propre 28,000 milles Tél. 492-6519 14-1-4fs

CHEVAUX pesants, venant d'Ontario à vendre. très bien domptés pour le travail de la ferme ou de bois. L. Boulet: 248-3350 14-1-3fs

BOIS DE CHAUFFAGE rond ou fendu livraison comprise. 30 po. 247-3233 14-1-3fs

BAIN émaillé blanc, neuf, 32" X 60" extérieur, vidange gauche 259-7565 14-1-3fs

1 lit double. Prix à discuter pour informations 248-2543 soit à midi ou 6 heures ou 248-4966 29-10-JNO

MOTEUR de motoneige neuf HIRTH 650-2, 634-2, 493-2, 438-2, 291-2, 7 forces pour souffleuse, Paquet Sport Enr. 50, St-Jacques, Montmagny, ouvert tous les soirs. 248-3307 8-10-JNO

PEAUX DE MOUTONS pour automobile, sur mesure, 9 couleurs, $75.00 à $115.00. Grand choix d'autres peaux décoratives; chèvres, veaux, vaches, poney, loup, ours, raton-laveur. ARTISANAT: Animaux empaillés. Peaux Décors Enrg. Maurice Blais Prop. Cap St-Ignace Station. Tél.: 246-3132 ouvert tous les soirs. 10-12-JNO

CAMION DODGE 1974, 3 quart de tonne, 13,000 milles, prix à discuter 354-2329 14-1-3fs

MAISON 2 logements coin de rue dans Montmagny, avec grand terrain. Pour information 248-3650 14-1-4fs

POELE BELANGER Cadet en fonte, POMPE A L'EAU JEU de sleigh pour tracteur. 248-2133 14-1-6fs

SKI WHIZ 22 H.P. 1973 démarreur électrique, en bonne condition, sacrifier cause départ. 248-2905 ou 248-2950 après 5 heures 14-1-3fs

CAMION FORD 1970, moteur Hirth 640CC **FOURNAISE** à l'huile 37,000 B.T.U. petit POELE à bois, [Boxto] SCIE MECANIQUE Homelite XL1 Ski Doo Polaris 1968, Tél. 248-5732 ou 1245 demander Réjean 14-1-3fs

MAISON A VENDRE 22 X 48 grand terrain, station Trois Saumons 598-3750 14-1-3fs

MUSTANG 1972 en parfait ordre, peinture neuve, 35,000 milles. 248-6954 14-1-JNO

PLYMOUTH ROADRUNNER 1973, très bon état. 856-2140 entre 5.30 et 6.30 hrs P.M. 14-1-4fs

JEEP TOYOTA à vendre, prix à discuter 248-2850 14-1-2fs

AUTO NEIGE Moto Ski Futura 340 1973, excellente condition. 856-3055 ou 856-1186 après 5 heures 14-1-3fs

MAISON A VENDRE ou à louer à La Pocatière. 856-2172 14-1-JNO

ROBE DE MARIEE d'été, grandeur 5 ans, modèle 75, valeur $275. prix $125. La Pocatière 856-1620. 14-1-2fs

MUSTANG 72, fast-back, 38,000 milles, prix de liste, état de neuf 248-1500 ou 4668 14-1-2fs

MOTEUR WISCONSIN V4, 25 H.P. parfaite condition. 248-5632 après 5 hrs 14-1-2fs

BOUTIQUE TAM DI ENR. 110 ave de la Gare Montmagny. 248-3036.
HAUTS PARLEURS légèrement égratignés. Régulier 2 pour $79.95 spécial $50.00
Régulier 2 pour $59.95, spécial $30.00, régulier 2 pour $39.95, spécial $20.00 SUPER SPECIAL Boîtes de résonnances incluant 3 hauts parleurs, 1 de 8½ pouces, 3 pouces et 2 pouces 2 pour $65.00. Plusieurs autres à $5.00, $10.00 et $15.00. Tél. 248-3036 14-1-2fs

AUTOMOBILE CUTLASS Suprême, 1974, 248-6995 14-1-2fs

SKI ROULE RT 300 2 cylindres, 1973, en très bon état. prix à discuter. 248-2725 14-1-3fs

BOIS DE CHAUFFAGE 4 VENDRE. 248-1842 le soir 14-1-3fs

GARCONNIERE A LOUER 1½ appartement, s'adresser à 45, rue du Peuple. 248-0266 21-1-1fs

APPARTEMENT à louer pour le 1er mars, 1 personne à 87, St-Jean Baptiste Est. 248-3720 21-1-JNO

CHAMBRE à louer. 248-4854 21-1-2fs

GARCONNIERE avec chambre à louer. 248-2975 14-1-3fs

LOGEMENT 4½ pièces $90.00 par mois, situé à l'Islet. Pour information 247-5912 ou 248-1267. Libre immédiatement 14-1-2fs

LOGEMENT à louer, 4½ pièces, 248-1228 14-1-3fs

GARCONNIERE 4 LOUER 248-1424 14-1-JNO

MAGNIFIQUES TERRAINS pour maisons mobiles à louer, 45 X 100 à 45 X 180 avec entrée eau et égoût sur bord de la rivière, pommiers sur plusieurs terrains, $40. par mois toutes taxes incluse. 246-5510 ou 5538 1-10-JNO

BUREAU A LOUER Edifice BCN L'Islet 246-5898 26-11-JNO

LOGEMENTS NEUFS 2½ pièces pour couple âgé, à l'Isletville 246-5898 26-11-JNO

TARIF DES PETITES ANNONCES

.Pour 15 mots: $1.75
.Chaque mot supplémentaire: $0.05 le mot.
.Première parution: minimum $1.75
.Parution suivante: moins $0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

ON OFFRE

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535 9-10-JNO

BANQUETS DE NOCES ET RECEPTIONS à l'Auberge des Trois-Chemins. Pour réservations: 248-9048 3-12-JNO

REPARATION DE MOTO NEIGE PAQUET SPORT ENR. 50, rue St Jacques, Montmagny, Ouvert tous les soirs 248-3307 8-10-JNO

Dessinateur offre ses services pour faire plan de construction de maison, enseignes. Montmagny 248-1055 ou 248-1457 14-1-8fs

Femme garderait des enfants de la naissance à 5-6 ans. 248-3100 21-1-3fs

REPARATION DE MEUBLE PEINTURAGE ET DECAPAGE 248-6024 21-1-3fs

Bon chez-soi pour personne de tout âge à la Villa Rachel, 91, Est, St-Jean Baptiste 248-1706 10-9-JNO

Garderie Privée [avec permis] pour enfants de la naissance à la maternelle Information 248-4509 7-1-8fs

Mariage

En l'église Ste-Germaine, a été béni le mariage de M. Laurent Nolet, fils de M. Mme Lucien Nolet à Mlle Suzanne Turcotte, fille de M. Mme Arthur-Aimé Turcotte de Ste-Germaine. La réception a eu lieu au Manoir Etchemin où les nombreux invités se sont réunis autour de tables bien garnies. Il y a eu chant, musique, danses pour le plaisir de tous et chacun puis les réjouissances prenaient fin, les mariés partaient en voyage. A leur retour, ils résident à Buckland où le marié est gérant de la caisse Populaire. A ces nouveaux mariés, nos voeux de bonheur.

AVIS

Joseph, Lucien Jacques Côte
AVIS est donné que Joseph, Lucien Jacques Côté, annonceur, domicilié à 407 4ième Avenue à La Pocatière, district de Kamouraska, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour l'obtention d'un decret changeant son nom en celui de Joseph, Lucien Jacques DUFOUR.
La Malbaie,
Le 5 janvier 1976
D. Martineau
Procureur du requérant

RECHERCHONS...

A) Bungalow 5 pièces pour le 1er juin ou fin de mai, paierais comptant, $23,000 à $27,000.

B) Terre avec ou sans bâtiments pour client de Ste-Foy

C) Beaumont, terrain avec vue sur le fleuve

A VENDRE: Faut voir...

Cottage 7 pièces, garage, grand terrain, tout brique, Vue sur le fleuve, rue Deschênes, Occupation à discuter: 248-3031

TRUST ROYAL Courtier
J. MARC MONTMINY
248-3031

A LOUER

LOGEMENT chauffé, 3 pièces, conviendrait pour personne seule ou couple sans enfant. Libre immédiatement. 248-4962 21-1-1fs

A l'Islet-sur-Mer, **LOGEMENT** 3 pièces, à louer [plus chambre de bain] 2e étage, chauffé. Pour autres renseignements. 247-5690 21-1-1fs

GARCONNIERE à louer, 1 pièce. 248-2510 21-1-1fs

ON DEMANDE

SERVEUSES ET CUISINIERES DE RESTAURANT demandées à temps partiel [fin de semaine]. expérience préférable. Appelez 248-0612 extension 62 15-10-JNO

Personne ambitieuse demandée si vous voulez vous faire un revenu supplémentaire en gardant votre emploi. 247-5227 14-1-3fs

Particulier ahcéterait maison dans La Pocatière ou les environs. Ecrire à Journal Le Peuple C.P. 1249 La Poctière, Kam. Annonce No. & 14-1-12fs

Cherche ferme ou une terre abandonnée dans La Pocatière ou les environs. Ecrire à Journal Le Peuple C.P. 1249 La Pocatière, Kam. Annonce no. 51 14-1-12fs

Achèterais machinerie à bois, tour, planeur, scie à ruban, etc. 247-5835 14-1-2fs

Recherchons une personne pouvant s'occuper le jour d'un bébé de 4 mois et de l'entretien de 3 pièces. Salaire à discuter, bonnes conditions de travail. A défaut de quelqu'un qui viendrait chez-nous, irions porter le bébé, si vous demeurez à proximité. S'adresser le soir au 903, 8e rue à La Pocatière. 14-1-2fs

Achèterais annexe au bois usagée, en bonne condition. 248-5586 14-1-2fs

GARDIENNE responsable, sérieuse, très propre, pour tenue de maison, 5 jours par semaine. 246-5691 le jour, 246-3102 le soir 14-1-4fs

PERSONNES AMBITIEUSES demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

MOULEURS, NOYAUTEURS avec expérience. S'adresser à Jos Poitras et Fils Ltée. Division Fonderie, Att.: Nicolas Manseau 247-3988 21-1-1fs

LOGEMENT 4½ ou 5½ demandé, propre, dans St-Mathieu, URGENT! 248-3956 21-1-2fs

DAME demandée, 3 jours par semaine, pour entretien de maison ou femme de ménage, une journée, St-Damien. 789-2698 21-1-1fs

MONTREAL TRUST

A VENDRE:

Montmagny, maison jumelée de 7½ pièces. Grande cuisine, salon, boudoir, 4 chambres pour $150.00 par mois	St-Aubert, maison d'un étage et demi, 5½ pièces électricité et chauffé. Refait à neuf. Dans le village. $20,000.00
Propriétés à revenus, Montmagny et à l'extérieur 4-5-6 ou 8 logements. Pour investisseurs.	St-Thomas, cottage de 7½ pièces, salle à manger, sous-sol fini, tapis à la grandeur. Faut visiter.
Bungalow aluminium et stucco, 3 chambres, cuisine-dinette, chauffage électrique $30,000.00	Montmagny, bungalow de 4 chambres dans secteur résidentiel, faut voir.

Alain Morin 248-5556

COURTIERS
Les Immeubles KRT INC.
862-1626
120 Lafontaine RIVIERE DU LOUP
G5R 3A2

7 jours par semaine
Représentant local
JEAN-PAUL PELLETIER
St-Pascal Tél.: **492-6829**

ST-PASCAL



Bungalow 10 pièces situé centre ville. Idéal pour bureau ou commerce.

LA POCATIERE



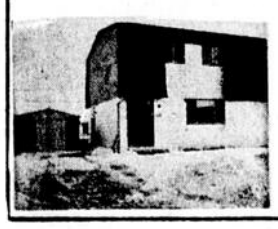
Demi-duplex 5 pièces ½ grand terrain centre ville

ST-DENIS



Maison familiale très propre. Grand terrain sur rue Principale

LA POCATIERE



Demi-duplex 6 pièces ½ avec remise. Centre ville

TOURVILLE

Maison mobile 3 chambres, grand terrain, installation permanente.



Les Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir
248-2652

A VENDRE

Hôtel, Motel, Restaurant, Epicerie, etc... Bloc appartement, propriétés de tout genre et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.

Prêt 1er et 2e Hypothèque

UNE VRAIE VENTE DE BALAYAGE

21-22-23-24 JANVIER 76

BOUTIQUE AXE
20% à 50%
Jeans Qué. 50%

JEAN-YVES NORMAND ENR
50% sur toute la marchandise en magasin

LIBRAIRIE MONTOISE
10% à 50%
réduction

ACCOMODATION TETU

BOUTIQUE J
VENTE à .01

BOUTIQUE BOUDHA
30% à 70%
de réduction

BELLAVANCE INC.

BOUTIQUE JEAN GRENIER POUR LUI
30% à 50%
Sur toute la marchandise en magasin

CASSE-CROUTE CHEZ TI-TOINE
REPAS COMPLET
Comprenant soupe, assiettes et dessert, breuvage 2.25

DIRECT FILM
CDX-110 9.95
Minéopticane 9.95

PEOPLES
Robes et manteaux pour Dames 40%

BOUTIQUE JEAN GRENIER POUR ELLE
30% à 50%
sur toute la marchandise en magasin

LES BOUT'CHOU
50% sur tout les ensembles de neige et nombreux autres spéciaux en magasin

LINGERIE MARIE-ELLE
20% à 40%
Réduction

BRASSERIE LA BRAOULE
Surlonge Steak
Rég. 4.00 Spéc. 2.35

PROVIGAIN

BOUTIQUE CAPUCINE
33 1/3%
sur Artisanat: le terroir
40% sur lot de serviettes
10% sur autres marchandises en magasin

LAINE MONTMAGNY
15% sur tapisserie au poinçon, coussin et certaines laines

BOUTIQUE JOCELYN ENR.
25% de réduction

CREATIONS BIBYANE
50% sur tout les manteaux d'hiver
25% sur toutes autres marchandises en magasin
25% à 80%
sur des vêtements soleil et plage

SALON AUDREY

LE SAVETIER
8.00 et 10.00
sur toutes les bourses en magasin
50% sur toutes autres marchandises en magasin

GERARD MONTMINY MUSIQUE
25% sur radio transistor
10% sur guitare et autres spéciaux

GALERIES MONTMAGNY